

REDACTION ET  
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct — Récl 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**La guerre à l'école catholique en Bavière.  
Un arrêt de justice qui consacre une illégalité.  
Le Japon et le dominion britannique d'Australie.**

Est-ce déjà un Kulturkampf qui se déchaîne en Allemagne ?

Les fâcheux symptômes que nous esquissions samedi prennent en Bavière une précision alarmante.

C'est l'existence des écoles catholiques qui est en jeu. Oh ! il n'y a pas de menace de suppression brutale. Elles sont consacrées par la constitution et par le concordat. Mais est-ce qu'un texte constitutionnel ou une convention, si sacrée soit-elle, ont jamais empêché les ennemis de la religion d'arriver à leurs fins ?

La constitution allemande distingue trois catégories d'écoles : les écoles confessionnelles, les écoles mixtes et les écoles laïques. Les familles décident de l'école qu'elles veulent pour leurs enfants. Elles ont le droit de demander l'érection d'écoles confessionnelles, mixtes ou laïques, pourvu qu'il y ait un certain nombre de signatures à l'appui de la requête.

En Bavière, les écoles sont, pour la plupart, confessionnelles. A Munich et dans quelques autres villes, il y a des écoles mixtes.

Or, le parti nationaliste-social bavarois a entrepris une agitation intense pour faire désertir les écoles catholiques de Munich. Sur 55,000 enfants des écoles municipales, 48,000 fréquentaient jusqu'ici les classes catholiques. Les autres suivaient les cours des écoles mixtes. Les chefs nazistes copient le vieil argument des laïcistes d'écoles de tous les pays : ils proclament que les écoles confessionnelles empêchent l'unité morale du peuple allemand, la fameuse *Volksgemeinschaft*.

On sait comment les faits ont partout démenti cette fallacieuse argumentation.

Les écoles chrétiennes n'ont jamais cessé de fournir des générations de patriotes ; c'est sur les bancs des écoles laïcisées que s'est formée la jeunesse antipatriote de nos grandes villes.

Les chefs nazis bavarois en veulent, en réalité, à la religion catholique, et leur attaque contre les écoles confessionnelles n'est que le prélude d'une action générale contre le catholicisme, qui, au nom de l'unité morale de l'Allemagne, doit disparaître pour laisser le champ libre à une future religion nationale.

Avec les moyens de pression, dont dispose un régime tout-puissant et sans scrupule comme l'est celui des nazistes, on devine l'effet de la propagande entreprise dans les familles contre l'école catholique.

En quelques semaines, 10,000 enfants en ont été détournés et amenés à l'école mixte.

C'est contre cette razzia d'âmes enfantines que le cardinal-archevêque de Munich a protesté l'avant-dernier dimanche, dans un sermon prononcé en présence du nonce pontifical, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de Pie XI.

Les chefs nazis ont riposté par une manifestation, qui a eu lieu vendredi, à laquelle assistaient quinze mille de leurs partisans. Les dépêches d'hier ont montré à quelles grossièretés à l'égard du cardinal Faulhaber on s'est porté en cette circonstance. Toutefois, on dément que le cardinal ait subi un commencement d'arrestation.

Du fait que dix mille enfants de Munich ont été enlevés aux écoles catholiques, vingt-cinq écoles, comprenant tous les degrés de l'enseignement primaire, vont désormais recevoir un corps enseignant naziste.

Pendant ce temps, le chancelier Hitler et le président de Prusse Gœring dinaient chez le nonce, à Berlin, avec le corps diplomatique, et M. Buttman arrivait à Rome pour reprendre les négociations sur l'exécution du concordat en ce qui concerne les associations de jeunesse.

\*\*\*

La Cour suprême de justice de Washington vient de rendre un arrêt capital, que le gou-

vernement américain attendait avec appréhension.

La nationalisation de l'or et la dévaluation du dollar ayant été décidées par le gouvernement des Etats-Unis, il s'agissait de savoir si la clause du paiement en or stipulée dans certains contrats privés et dans les emprunts publics restait valable ou non.

Par cinq voix contre quatre, la Cour de justice américaine a prononcé que cette clause était désormais caduque en ce qui concerne les contrats privés, qu'elle gardait théoriquement sa force pour les emprunts publics, mais que, pratiquement, il n'y avait pas moyen de la faire valoir contre le gouvernement ou contre tout autre pouvoir public débiteur.

Pour que l'arrêt n'ait été rendu qu'à une voix de majorité, il a fallu que la Cour hésitât beaucoup. Il y avait de quoi et on ne s'étonne pas d'apprendre que le juge rapporteur de la minorité ait déclaré : « Il n'y a plus de constitution. Le gouvernement a imité Néron dans ses actes les plus funestes, en répudiant ses obligations. »

Le président de la Cour a justifié l'arrêt en affirmant que, du moment que c'est l'Etat qui fixe la valeur de la monnaie, les particuliers ne peuvent pas s'en prendre à d'autres citoyens des conséquences désavantageuses que les mesures gouvernementales peuvent avoir pour eux.

Quant au gouvernement lui-même, comme débiteur, il n'a pas le droit de répudier ses engagements ; mais comme la dévaluation du dollar et la nationalisation de l'or ont créé un nouvel état de choses économique, les créanciers de l'Etat ne peuvent plus demander à être payés en or ; ils ont, par contre, le droit de recevoir l'équivalent de l'or en dollars ; mais cette « équivalence ne peut être proprement établie, sauf fixation légale par le parlement. »

En somme, c'est une nouvelle faillite à ajouter à la série des banqueroutes morales des gouvernements.

On annonce cependant que les créanciers de l'Etat américain ne se tiennent pas pour battus et qu'ils préparent une nouvelle instance auprès de la Cour de Washington ; celle-ci leur ayant reconnu le droit de réclamer l'équivalent de l'or qu'ils devraient recevoir, ils veulent faire établir pratiquement la règle de cette compensation.

\*\*\*

Les mystérieuses négociations « privées » menées dans l'Etat mandchou et au Japon par la Fédération des industries britanniques font prévoir, dans un avenir plus ou moins lointain, l'évolution des cercles officiels anglais vers une politique indulgente à l'égard du nouvel Etat. Mais on ne pourrait en déduire que la Grande-Bretagne s'oriente vers le relâchement des intérêts économiques en Extrême-Orient et dans le Pacifique. L'Angleterre pourra se rapprocher, aux points de vue économique et politique, du Japon et de la Mandchourie ; elle ne renoncera jamais à la politique de prudence que commande la protection de ses Dominions d'Océanie et des postes qui jalonnent et défendent la route du Pacifique.

### Nouvelles diverses

Les accords pour le retour de la Sarre au Reich ont été signés hier, lundi, à Naples en présence du baron Aloisi, président du comité des trois.

— Aziz Izzet pacha, ancien ministre d'Egypte à Londres, a été nommé ministre des affaires étrangères dans le gouvernement égyptien.

— Le ministre de la guerre japonais a déclaré au Sénat que l'armée demandera que soient inscrits au budget de l'armée de 1936 200 millions de yens pour le matériel de guerre et 200 millions pour le développement des forces aériennes.

## La collaboration franco-anglaise et le rapprochement franco-italien

Les accords franco-italiens du 7 janvier ont marqué, comme nous l'avons vu, une évolution de la politique italienne, dans le sens d'une collaboration avec la France, substituée à une orientation vers l'Allemagne. Les accords franco-anglais du 3 février ont marqué un renouveau de la collaboration franco-anglaise, mais surtout un rapprochement anglo-italien, à travers la France rapprochée de l'Italie.

Traditionnellement, l'Angleterre a entretenu de bons rapports avec l'Italie. On aurait même pu parler d'une collaboration anglo-italienne contre la France, à l'époque où, avant l'Entente cordiale, l'Angleterre et la France étaient rivales. Mais, après qu'elles se furent réconciliées, c'est à sa collaboration avec la France que l'Angleterre a attaché le plus d'importance, et elle n'a collaboré avec l'Italie que dans la mesure où la nature des rapports franco-italiens le lui permettait. Aujourd'hui que la France et l'Italie se sont rapprochées, l'Angleterre peut collaborer avec l'Italie au même titre qu'avec la France.

Avec la France, l'Angleterre a repris sa collaboration, qui s'était affaiblie depuis la victoire remportée en commun. De cette manière est née cette sorte de Triplique occidentale, dont nous parlions dans notre dernier article. C'est pourquoi il est permis de dire que les accords franco-italiens ont plus d'importance encore que les accords franco-anglais.

Dans les accords franco-italiens, il y a, du reste, comme nous l'avons vu, quelque chose de définitif et de positif, l'arrangement colonial. Dans les accords franco-anglais, tout est encore hypothétique, car tout y dépend de l'assentiment d'autres puissances.

C'est pourquoi il n'est pas encore possible de dire s'il y a perspective de nouveaux « pactes », ou s'il s'agit d'une manifestation de simple pactomanie.

Mais, de toute manière, qu'il y ait de nouveaux pactes, ou non, un résultat important sera acquis : la volonté de l'Angleterre, de la France et de l'Italie de collaborer.

Pour apprécier la portée de cette collaboration, qui vise en réalité l'Allemagne, il faut tenir compte des aspirations de cette dernière puissance. A l'occasion du pacte de Locarno, nous avons fait remarquer, dans ce journal, qu'il n'y avait pas lieu d'envisager une attaque directe et non provoquée de l'Allemagne contre la France ou une autre puissance occidentale. Ce qui était plus vraisemblable, disions-nous, c'était que la France ou une autre puissance prit l'initiative d'une action militaire contre l'Allemagne, dans le cas où celle-ci voudrait réaliser ses aspirations contrairement au traité : *Anschluss*, réarmement, non-paiement des réparations, etc.

C'est pourquoi Locarno était, en somme, plus favorable à l'Allemagne qu'aux autres puissances contractantes. Contre ces puissances, en effet, l'Allemagne n'avait aucune raison de se livrer à une agression « non provoquée », tandis que ces puissances pouvaient être amenées à se livrer contre elle à une action défensive, ou préventive, mais sur le caractère « provocateur » ou non provocateur de laquelle on pourrait toujours discuter.

On a même émis l'opinion que, pour l'Angleterre et l'Italie, le but de Locarno était surtout de protéger l'Allemagne contre quelque nouvelle entreprise du genre de celle de la Ruhr.

Aujourd'hui que la question des réparations et celle de la Sarre sont réglées dans le sens de l'apaisement, et que, d'autre part, l'Allemagne a été avertie par M. Sarraut, parlant à la Chambre comme premier-ministre, que la France ne lui ferait pas de guerre préventive pour l'empêcher de réarmer, on découvre moins que jamais de causes de guerre entre la France et l'Allemagne, en tant, du moins, que des questions directement franco-allemandes sont en jeu.

L'argument tiré contre cette thèse du livre de Hitler, *Mein Kampf*, est vain. Dans ce livre, en effet, Hitler renonce à l'Alsace-Lorraine et aux colonies, pour diriger toutes les énergies de l'Allemagne vers l'Est européen. Cela exclurait, en principe, la guerre contre la France. Mais si Hitler prévoit contre elle une guerre d'extermination, c'est parce qu'il admet qu'elle voudra s'opposer à la réalisation de ce programme oriental de l'Allemagne.

Locarno étant plus avantageux pour l'Allemagne que pour les autres puissances contractantes, on ne voit pas pourquoi elle s'opposerait au « Locarno de l'air » prévu par les accords

franco-anglais. Car ce pacte contre les attaques aériennes devant compléter celui de Locarno, et prévoyant aussi une agression aérienne « non provoquée », le même raisonnement peut être fait pour lui que pour le Locarno proprement dit.

Les aviations française, anglaise et italienne étant encore très supérieures à celle de l'Allemagne, cette puissance devrait y voir une raison de plus pour ne pas s'opposer au Locarno de l'air.

Ce Locarno, il convient de le faire remarquer, diffère du Locarno proprement dit sur un point important. Il assurerait à l'Angleterre la coopération de l'aviation française contre une attaque aérienne non provoquée, tandis que cette réciprocité en faveur de l'Angleterre n'est pas prévue par le Locarno proprement dit. Il s'ensuit que le Locarno de l'air serait plus avantageux pour l'Angleterre que pour la France.

Au point de vue technique, le Locarno de l'air jouerait immédiatement. Il en résulterait que, pratiquement, on n'aurait pas le temps de discuter sur le caractère provoqué ou non provoqué d'une agression, et que les puissances qui auraient pris part, précipitamment, à des hostilités dans les airs, pourraient difficilement s'abstenir de faire ensuite la guerre sur terre.

La question du pacte de l'Est se présente tout autrement que celle du Locarno de l'air. Ce pacte, qui est recommandé dans les accords franco-anglais, ne se rapporte ni aux intérêts anglais, ni aux intérêts français, ni même à ceux de l'Italie. Il a pour but de maintenir le *statu quo* dans l'Est européen, au profit de la Russie soviétique, des Etats baltes et de la Tchéco-Slovaquie. C'est dire qu'il est dirigé contre l'Allemagne et contre la Pologne, lesquelles n'ont donc aucun intérêt à y adhérer.

Ainsi, ce ne sont pas leurs propres intérêts que la France et l'Angleterre veulent défendre par le pacte de l'Est, mais ceux de la paix en général, en maintenant le *statu quo*.

Ceci nous amène à la partie des accords franco-anglais où il est question du réarmement de l'Allemagne.

Comme dans le communiqué franco-italien, il est dit dans le communiqué franco-anglais qu'on ne reconnaît pas à l'Allemagne le droit de réarmer, par une décision unilatérale, en violation du traité. Mais il n'y est pas dit, comme dans le communiqué franco-italien, que les deux puissances contractantes « se consulteront » si cette éventualité se produit. En réalité, tout en contestant la légalité du réarmement allemand, on le reconnaît ; on s'offre même à le légaliser, à abandonner la partie V du traité, à condition que l'Allemagne consente à retourner à Genève et à y discuter une convention sur la limitation des armements.

Il y a là une tactique très claire ayant pour but de neutraliser, par deux moyens, le réarmement de l'Allemagne. D'une part, on lui demande, par le pacte de l'Est, de ne pas employer ses armements pour réaliser son programme oriental. D'autre part, on veut contrôler, et sans doute limiter, son réarmement par une convention de désarmement. Mais admettrait-on son droit, qu'elle réclame, à l'égalité des armements ? Toute la question est là.

Par la fameuse déclaration du 11 décembre 1932, on avait promis à l'Allemagne l'égalité des droits, c'est-à-dire des armements, mais « dans un régime de sécurité ». Cette promesse l'avait fait revenir à la conférence du désarmement. Mais, en réalité, elle ne signifiait pas grand-chose, car chacun pourrait apprécier à sa façon s'il y aurait un « régime de sécurité ». L'Allemagne, de son côté, n'a jamais voulu tenir compte que de la promesse d'« égalité », en ignorant la condition de « sécurité ». D'où une impasse dont on n'a pas encore pu sortir, l'Allemagne ne voulant revenir à Genève, pour parler armements et désarmement, qu'avec la promesse d'égalité, sans condition.

Or, pour l'Angleterre, la France et l'Italie, le « régime de sécurité » prévu par la déclaration de 1932, c'est, actuellement, non seulement le Locarno de l'air, mais aussi le pacte de l'Est, le pacte sur l'indépendance de l'Autriche, le pacte danubien, c'est-à-dire des choses qui font obstacle aux aspirations de l'Allemagne. Que les trois puissances occidentales cherchent à sortir de l'impasse par le moyen qu'elles ont imaginé, cela se comprend fort bien ; mais on comprendrait tout aussi bien que l'Allemagne ne voulût pas les suivre, puisqu'elle sait qu'elle peut réarmer sans qu'on ait l'intention de l'en empêcher par des mesures préventives.

Si les trois puissances occidentales insistent, comme on leur en prête l'intention, pour que l'Allemagne accepte en bloc toutes leurs propositions, si elles la placent devant ce dilemme : tout ou rien, il est possible qu'il ne reste rien



de tous les projets élaborés à Rome et à Londres. Mais, il faut le répéter, les négociations de Rome et de Londres n'auraient pas été vaines, puisqu'elles ont abouti à l'affirmation d'une sorte de Triple alliance. Seulement, en l'absence des « pactes » projetés, cette Triple alliance manquerait des moyens d'action qu'elle voudrait avoir à sa disposition. C'est dire que la situation de ses membres manquerait un peu de « sécurité ».

La solidarité de l'Angleterre avec le bloc franco-italien, le communiqué publié à Londres l'a indiquée de deux manières. Il y est dit, d'abord, que les ministres britanniques « ont associé le gouvernement britannique à l'intention marquée par les gouvernements français et italien de collaborer, dans un esprit de mutuelle confiance, au maintien de la paix générale ». Puis, chose plus précise et plus importante, il y est dit que le gouvernement britannique « se considère comme au nombre des puissances qui, aux termes des accords de Rome, se consulteront si l'indépendance et l'intégrité de l'Autriche sont menacées ».

Pour conclure, les accords de Rome et de Londres pourront contribuer au maintien de la paix en Occident, c'est-à-dire là où elle est le moins menacée. Mais, s'ils ne sont pas suivis des « pactes » envisagés, la paix n'y gagnera pas grand'chose dans l'Est européen, et si les puissances occidentales veulent y maintenir le *statu quo*, elles pourront être entraînés dans une guerre, non pas pour elles-mêmes, mais pour autrui. E.

## LE CONCERT FRANCO-ANGLAIS

Paris, 19 février.

La situation résultant de la réponse allemande aux propositions franco-britanniques ne s'est pas modifiée au cours des deux dernières journées.

Quoique le gouvernement français reste en contact constant avec le cabinet de Londres, il n'est pas à prévoir qu'aucun fait nouveau se produise avant les réunions gouvernementales qui auront lieu aujourd'hui à Paris, et demain dans la capitale anglaise.

Le gouvernement français estime qu'il n'y a pas lieu de faire montre d'une hâte inutile et fait confiance au sens qu'a la Grande-Bretagne de ses responsabilités internationales pour toute décision que le cabinet de Saint-James jugera opportune.

Londres, 19 février.

M. Corbin, ambassadeur de France à Londres, a eu un entretien à la Chambre des Communes avec sir John Simon, secrétaire d'Etat au Foreign Office, au sujet de la réponse allemande au communiqué franco-anglais.

## Les élections en Yougoslavie

Belgrade, 19 février.

Le nombre des candidats de la liste gouvernementale, pour les prochaines élections législatives, est très élevé. M. Yevitch, premier ministre et ministre des affaires étrangères, est en tête de cette liste.

L'ancien parti gouvernemental, adversaire de M. Yevitch, ne présente aucune liste particulière. L'archevêque d'Agram, Mgr Bauer, a interdit aux membres du clergé de se présenter sur une liste quelconque.

## LA CAMPAGNE NAZISTE EN AUTRICHE

Vienne, 19 février.

Au cours d'une réunion des chefs du Front patriotique de la Haute-Autriche, le chancelier Schuschnigg a dit que la lutte pour l'indépendance autrichienne est loin d'être terminée. Le nouveau mot d'ordre, lancé dans des conciliabules nazistes, est une fois de plus celui de l'organisation d'un plébiscite. Le chancelier a dit que le plébiscite, s'il s'en fait un, portera sur la question de savoir qui approuve l'assassinat de M. Dollfus et qui le réprouve.

## La Roumanie recouvre un trésor

Bucarest, 18 février.

Les négociations entre Bucarest et Moscou en vue de la restitution par les Soviétiques du trésor que le gouvernement roumain avait mis à l'abri en Russie, au moment de l'avance austro-hongroise de 1917, ont été conclues à la satisfaction de la Roumanie.

M. Savel Radulesco, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a, en effet, porté à la connaissance du Parlement, que le gouvernement soviétique avait mis à la disposition de la Roumanie toutes les caisses qui contenaient le trésor de l'Etat roumain.

## Appréhension de désordres en Belgique

Bruxelles, 18 février.

On craint que la semaine qui commence ne soit particulièrement agitée, au parlement, et on redoute de vives manifestations dans les rues.

On sait que le bourgmestre adjoint de Bruxelles a interdit, en l'absence de M. Max, et sur la demande du gouvernement, la manifestation monstre que les socialistes avaient organisée à Bruxelles pour le 24 février et qui avait été autorisée quelques jours auparavant.

Au cours d'une réunion agitée, les chefs du parti socialiste ont décidé de ne pas s'incliner et de ne pas contremander cette manifestation.

## Dans la Sarre

Sarrebruck, 18 février.

M. Zoricik, membre yougoslave de la commission de gouvernement, exerçant l'intérim de la présidence de la commission en l'absence de M. Knox, a protesté auprès de la délégation allemande contre le caractère politique donné par les autorités allemandes à la fermeture de la frontière franco-sarroise, au poste de la Brême-d'Or.

Sarrebruck, 18 février.

M. Heimburger, directeur de l'Intérieur de la commission de gouvernement, a fait une démarche auprès de M. Binder, sous-préfet allemand de Waldmohr, à la suite de la saisie, par des douaniers allemands, de journaux français sur la personne d'un inspecteur des finances français et d'un employé de la Banque de France de Forbach, qui se rendaient en automobile à Sarrebruck, saisie motivée, dirent les douaniers, par l'interdiction dont ces journaux sont l'objet en Allemagne.

M. Binder assura M. Heimburger qu'il s'agissait d'une méprise et qu'il allait donner des ordres à la douane pour faire cesser la saisie des journaux qu'il tenait à la main.

M. Heimburger refusa d'obtempérer et a fait une nouvelle démarche auprès de M. Binder qui lui donna la promesse certaine qu'aucune défense ne serait plus apportée à l'introduction de journaux français en Sarre jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

Paris, 18 février.

Le *Capital* indique que les banques sarroises ont commencé, dimanche, l'échange de francs français contre des marks allemands.

On constate également d'assez importantes rentrées en France de francs français venant de la Sarre. C'est ainsi que les envois quotidiens d'argent ont passé de 40.000 francs à deux cent mille francs par jour.

Enfin, de nombreux Sarrois ont confié d'importants dépôts aux caisses d'épargne de Moselle, notamment à Metz, ou apporté à des banques françaises leur avoir liquide pour le soustraire à la conversion obligatoire en marks.

## Dissolution

d'une association ouvrière catholique allemande

Düsseldorf, 19 février.

La police politique a dissous l'association d'ouvriers catholiques Sainte-Marie, à Neuss. Les biens de l'association ont été mis sous séquestre, en attendant d'être confisqués, par application de la loi sur les associations hostiles à l'Etat.

## Le retour de l'explorateur du pôle sud

Dunedin (Nouvelle-Zélande), 19 février.

Après une année passée dans les solitudes glacées de l'Antarctique, l'amiral Richard Byrd et plusieurs membres de l'expédition américaine sont arrivés hier, lundi, sur leur navire approvisionnement, le *Jacob Ruppert*. Les autres membres poursuivent leur voyage d'études à bord de l'*Ours-Oakland*, à l'est de la Terre Edouard VII. Ils reviendront ensuite par Valparaiso.

L'expédition, qui a pour résultat de placer sous le drapeau américain le vaste territoire découvert par l'amiral entre la Terre Marie-Bord et le continent antarctique, se termine dans les meilleures conditions.

## Grève de domestiques à New York

New-York, 19 février.

Deux cent mille personnes employées dans les bâtiments publics comme garçons d'ascenseurs ou pour le nettoyage des différents locaux ont déclaré la grève, en exigeant une augmentation de salaires.

New-York, 19 février.

Le chef de la police a supprimé toutes les permissions des policiers pour trois jours. Les opérateurs des immeubles de vingt étages de Broadway ont cessé leur travail.

## Un fonctionnaire soviétique assassiné

Moscou, 19 février.

Dans la localité ukrainienne de Gadjatsch, l'agent financier soviétique Kossenko a été assassiné. On a découvert son corps à deux kilomètres de la ville. Kossenko exerçait depuis quelques années les fonctions de commandant du marché et d'inspecteur fiscal de la ville.

## CARNET MEDICAL

### Le bacille du cancer

On mande de Paris que le biologiste Révéllis, qui poursuit depuis plusieurs années la recherche du bacille du cancer, aurait abouti à des résultats concluants. Le bacille du cancer serait découvert. Les docteurs Suld et Le Play auraient confirmé que l'inoculation du bacille isolé par M. Révéllis a déterminé la formation d'un cancer chez les lièvres.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Une vache se noie dans un seau d'eau

Une vache appartenant à un propriétaire américain du Minnesota s'est noyée dans un seau d'eau attaché à un abreuvoir.

Ayant plongé son museau dans le seau pour boire, elle ne put plus le retirer, ses cornes s'étant prises dans le mécanisme qui fixait le récipient à la fontaine.

Elle est morte asphyxiée par quelques litres d'eau.

#### A un doigt de la mort

A Londres, hier lundi, alors que sir Hilton Young, ministre de la santé publique, et lady Young, assistaient à la destruction d'un pâté de maisons insalubres, à Wandsworth, en compagnie du maire et de plusieurs autres personnalités, une haute cheminée de briques que les ouvriers tiraient à l'aide de cordes afin de la jeter dans un espace préalablement évacué à cet effet s'est abattue, à quelques mètres des assistants. Ceux-ci ont été couverts de poussière mais en ont été quittes pour la peur.

#### Le mauvais temps en Allemagne

Les tempêtes qui sévissent depuis samedi sur Hambourg et sur le littoral ont causé des dommages importants.

A Kiel, les tempêtes ont causé d'importants dommages à la navigation. Un vapeur d'Emden a perdu, dans la mer du Nord, une partie de sa cargaison.

On mande de Rendbourg que la digue de l'Eider a été rompue en plusieurs endroits. La localité de Nuebbel et la région environnante sont inondées.

Dans le Brunswick, la circulation ferroviaire a été entravée. D'importants dégâts ont été constatés dans la région de Hameln.

#### Violent incendie en Argentine

Un très grave incendie a éclaté dans les entrepôts d'une compagnie exportatrice de céréales, à Rosario (Argentine). Les pompiers travaillent actuellement à empêcher sa propagation. On compte plus de 50 blessés et on craint qu'il n'y ait des morts.

Une explosion a fait sauter plusieurs toits. On craint que le feu ne se propage à la gare centrale des chemins de fer argentins. Trois hommes ont été brûlés vifs et trente et un grièvement blessés. Des renforts sont envoyés sur les lieux.

#### Déraillement d'un train de pétrole

Un convoi de 60 wagons citernes transportant du pétrole a déraillé près de Constantza (Roumanie). Trente wagons ont été complètement détruits. Plusieurs cheminots ont été tués et d'autres blessés. Jusqu'à présent, les sauveteurs ont retrouvé les corps de trois victimes.

#### Un navire en détresse

Des appels de détresse ont été lancés par un navire dont on ignore le nom et la nationalité et qu'on situe approximativement à 30 milles de Hong-Kong (Chine). Des navires de guerre sont partis sur les lieux, car on craint qu'il ne s'agisse d'un nouvel exploit des pirates.

#### Des skieurs sous l'avalanche

Deux skieurs ont été emportés, dimanche après midi, par une avalanche, près de Kaltenbrunn (Bavière). L'un des skieurs put être dégagé vivant. Le second n'a pas encore été retrouvé. Sa mort est donc certaine.

#### Un ballon perdu

Le ballon allemand *Bielefeld*, parti de Darmstadt, a été trouvé à terre, sans nacelle, à Valice, en Bohême.

#### Deux espionnes exécutées à Berlin

Benita von Falkenhayn et Renate von Natzmer, condamnées à mort le 16 février pour trahison de secrets militaires, ont été exécutées hier matin lundi, à Berlin.

#### Explosion dans une fabrique de feux d'artifice

Une explosion s'est produite hier, lundi, dans une fabrique de feux d'artifice de Lyon. Elle a fait un mort et deux blessés. Deux pavillons ont été détruits par la déflagration.

### SUISSE

#### Une troupe de cinéma surprise par une avalanche

Une partie de la troupe de la société cinématographique Alpina, qui tourne actuellement un film à Pontresina (Grisons), a été surprise, hier lundi, par une avalanche dans le voisinage de la cabane de Coaz. Trois membres de la troupe ont été recouverts par la neige. Des secours furent entrepris immédiatement et on réussit à sauver une des personnes ensevelies. Mais M<sup>me</sup> Kern, épouse de M. Kern, régisseur à Berne, et Beni Führer, le skieur bien connu d'Arosa, sont restés ensevelis.

Les dernières informations disent que M<sup>me</sup> Kern et M. Führer ont été retrouvés, mais toutes les tentatives pour les ramener à la vie ont été vaines.

### Cambrioleurs de chalets

De jeunes cambrioleurs, âgés de seize et dix-sept ans, ont pénétré à quatre reprises dans sept chalets des Mayens de Sion et fait main basse sur tout ce qu'ils pouvaient emporter. La police de sûreté a arrêté deux des coupables dans une grange, au lieu dit « Sous Valère », près de Sion, et saisi tout le butin qui s'y trouvait, ainsi qu'un matériel complet de cambriolage. Trois autres complices ont été arrêtés par la suite. Ces individus formaient une bande organisée.

## Echos de partout

### A l'amiable

Devant un tribunal de la France du Nord, comparaisait, il y a quelques jours, un automobiliste qui avait renversé et blessé un piéton assez grièvement.

Comme l'automobiliste était une personnalité de la ville et comme le piéton en était également, l'accident avait été, en son temps, vivement commenté. Une foule considérable se pressait à l'audience. On se demandait si la condamnation serait grave.

La désillusion fut grande lorsque, au début de l'audience, le piéton déclara solennellement qu'il retirait sa plainte et ne réclamait plus rien.

— Pour quelle raison ? demanda le président.  
— Parce que j'ai été indemnisé.  
— De quelle façon ?

C'est ici qu'une réponse imprévue souleva les rires de l'auditoire :

— Mon écraseur m'a fait cadeau de la voiture qui m'avait renversé. Elle est un peu abîmée. Avec quelques réparations, elle me servira très bien encore...

— Vous tâchez de ne pas écraser quelqu'un à votre tour, conclut le président.

De cette façon, l'automobiliste s'en est tiré avec une simple amende.

### Les cinq costumes de l'aviateur

On sait que le colonel espagnol Herrera tentera prochainement une ascension dans la stratosphère.

Il emportera cinq vêtements différents, qu'il revêtira successivement. D'abord un costume d'épaisse laine, puis une combinaison de caoutchouc sur laquelle se superposera une autre combinaison de fil d'un orange très vif, destinée à préserver le colonel des rayons ultra-violet. Il aura en outre un vêtement de toile incombustible et un dernier costume de cuir enduit d'une couche d'aluminium.

Le tailleur de Madrid qui a confectionné tout ce vestiaire en est si fier qu'il pense à mettre sur son magasin cette mention : « Spécialité de confection pour excursions stratosphériques. »

### Les pigeons et l'épervier

Un cri d'indignation retentit à travers la France : « Protégez les monuments historiques contre leur destruction par les pigeons. » Les pigeons ont détérioré un grand nombre des plus beaux monuments d'art français.

La cathédrale de Rouen, ce chef-d'œuvre de l'art gothique, est devenue une de leurs proies. Ils sont parvenus à en mutiler les ogives et à faire perdre aux Apôtres et aux Saints partie ou totalité de leurs membres ; ils s'attaquent plus spécialement à leur nez.

A Bordeaux, un épervier, s'étant aperçu que la Tour Saint-Michel, l'édifice le plus haut du midi de la France (109 m.), était devenue le rendez-vous des pigeons, vient d'y élire domicile. Pensant que, à cette hauteur, personne n'oserait le déranger, il poursuit son œuvre sanglante d'extermination. Le maire de Bordeaux reçoit chaque jour des lettres, qui réclament la destruction de l'épervier. D'autres demandent qu'on laisse faire l'oiseau de proie.

Quelle sera la décision prise par M. Marquet, maire de Bordeaux et ancien ministre du travail en France ? M. Marquet décidera-t-il l'extermination de l'épervier ou celle des pigeons ?

### Mot de la fin

Des *Annales* des Sœurs franciscaines missionnaires de Marie :

« Dans un orphelinat de Madagascar, une Sœur questionne une enfant indigène de sept ans :

— Rosetta, comment s'appellent les habitants de notre île ?

— Les Malgaches.  
— Et les habitants de l'Angleterre ?  
— Les Anglais.  
— Et ceux de la France ?  
— Les Franciscains.

## Pour la langue française

Conclusion d'une conversation :

« Ça fait comme ça que, si je ne vous fais rien dire, je me trouverai à la gare pour le train de midi. »

Comme il s'agit d'un arrangement conclu et qu'on résume, il serait plus simple de commencer la phrase ci-dessus par « Donc, si je ne vous fais rien dire... » au lieu de l'expression incorrecte : « Ça fait comme ça que... »



## Pour couvrir la frontière !

Chers concitoyens et amis politiques !

Les 23 et 24 février, vous aurez à prendre une décision de la plus grave importance. Le projet de loi sur

### LA DÉFENSE NATIONALE

contre lequel ont demandé le référendum ceux qui reçoivent leurs ordres de Moscou, va être soumis à la votation populaire.

Dans cette votation, il ne s'agit de rien moins que

### D'ASSURER NOTRE DÉFENSE NATIONALE

La Confédération de 1798 et la Belgique de la guerre mondiale nous sont un avertissement de ce à quoi un pays peut s'attendre, lorsqu'il n'a point préparé en temps utile une forte armée, solidement équipée et suffisamment instruite.

Dans notre Europe du XX<sup>ème</sup> siècle, un retour des horreurs de la guerre, dans un avenir plus ou moins rapproché, n'est malheureusement pas exclu. Si nous tenons à écarter le danger de guerre de nos frontières, il est indispensable de posséder une armée prête au combat et que personne ne tienne à s'en faire un adversaire.

Notre neutralité et sa garantie internationale sont une institution fort précieuse, sans doute mais elles ne sauraient constituer une protection efficace que s'il est établi d'une manière générale que nul ne saurait violer impunément cette neutralité.

### LA VOLONTÉ DE NOUS DÉFENDRE NOUS-MÊMES

est par conséquent la base indispensable de notre neutralité.

Qui veut la fin doit également vouloir les moyens. De même qu'elles avaient besoin d'un meilleur armement, nos troupes doivent aujourd'hui recevoir une instruction plus complète. L'introduction de nouvelles armes (canons d'infanterie, lance-mines, etc.) serait inefficace sans l'instruction nécessaire à la connaissance et au maniement de ces armes. C'est pour cela qu'une augmentation de la durée du service en campagne entraînant une certaine prolongation de l'école de recrues est devenue indispensable.

C'est un sacrifice qui est demandé aux militaires suisses et à leurs familles, mais c'est un sacrifice à notre propre profit, pour protéger nos foyers et notre patrie ; en vérité, un minime sacrifice, si l'on songe aux désastres qu'entraînerait l'invasion de la Suisse par des armées étrangères.

C'est à cela et uniquement à cela que nous devons songer, lorsque nous nous rendons aux urnes, les 23 et 24 février. Les déceptions et les soucis de la crise actuelle ne doivent point venir troubler la clarté de notre jugement. Nos ancêtres ont vécu, eux aussi, des temps très durs, mais précisément dans les temps les plus graves, ils se sont jurés de s'entraider et de se protéger mutuellement. Nous serions donc indignes des grands sacrifices qu'ils ont faits pour notre indépendance, si nous allions boudier aujourd'hui et montrer de l'étroitesse de cœur et d'esprit à l'instant même où il s'agit de prouver par des actes notre attachement à la mère-patrie et notre solidarité envers nos compatriotes.

Guidé par ces considérations, le congrès du parti conservateur populaire suisse a décidé à l'unanimité de soutenir le projet de loi sur la défense nationale. Nous vous rappelons instamment ses recommandations.

Concitoyens et amis politiques ! Ne vous laissez pas détourner de votre devoir patriotique, déposez dans l'urne, le 24 février, un

### OUI ÉNERGIQUE

Au nom du comité directeur du parti conservateur populaire suisse.

Le président :  
Dr E. Nieltspach, Wohlen (Argovie).  
Le secrétaire :  
Dr H. Cavelli, Berne.

### L'affaire Fonjallaz

Il a été dit dans le rapport du juge instructeur fédéral que l'affaire Fonjallaz, que l'ex-colonel avait connu les déplorable antécédents de Jacquier lorsqu'il l'engagea à son service.

L'avocat de M. Fonjallaz fait à ce sujet la déclaration suivante :

« Jacquier a été présenté par des membres du Faisceau (actuellement évincés) comme un ancien communiste dégoûté du parti. Il avait sa carte d'électeur, ou tout au moins il en exhibait une. M. Fonjallaz a ignoré jusqu'à l'enquête la condamnation de Jacquier. Par contre, il s'est vite méfié de lui. Jamais Jacquier n'a été nommé chef de la garde du 2<sup>ème</sup> arrondissement, poste qui n'existe pas. Il a fait partie des hommes chargés de repousser les attaques de communistes qui voulaient empêcher par la force les fascistes de se réunir. Mais, puisqu'on insinue des choses inexactes, il est bon de mettre les points sur les i. Jacquier a très vite fait l'objet d'une surveillance de la part de M. Fonjallaz. Il n'avait aucun poste confidentiel. Cette surveillance a amené la constatation grave que Jacquier était un mouchard, un indicateur de la police et un agent provocateur. C'est alors que M. Fonjallaz l'a chassé. »

**En votant la loi sur la défense nationale, les VIGNERONS ne feront pas supprimer l'impôt sur le vin, mais ils garantiront leurs vignes contre l'invasion.**  
**En votant la loi sur la défense nationale, les PAYSANS n'éteindront pas leurs dettes, mais ils protégeront leurs champs contre les ruines de la guerre.**  
**Leur véritable intérêt est donc de voter OUI le 24 février.**

### Un ancien ministre français malmené à Zurich

Des étudiants de Zurich ont manifesté hier contre M. Pierre Cot, ancien ministre français de l'air, à l'occasion d'une conférence que le député de la Savoie donnait à l'aula de l'Ecole polytechnique fédérale, à la suite de l'invitation qui lui avait été adressée par les organisations zürichoises pour la Société des nations et l'Union paneuropéenne. On sait le rôle de M. Cot, lors des événements du 6 février, à Paris, alors qu'il faisait partie du cabinet Daladier. Les coups de sifflet partirent dès le début de la conférence. Le chahut continuant, le président de l'Ecole polytechnique, M. le professeur Rohn, intervint, mais vainement.

Le bruit continua, en dépit de déclarations de M. Pierre Cot, faisant état des blessures qu'il reçut au cours de la guerre. Bientôt, l'un des manifestants lut la liste des victimes du 6 février.

La majorité de l'assistance demanda l'éloignement des manifestants et procéda elle-même à l'expulsion des principaux perturbateurs. Les autres continuèrent le chahut jusqu'à l'arrivée de la police. A ce moment, ils quittèrent ostensiblement la salle, mais manifestèrent encore quelques instants dans la halle d'entrée du bâtiment. Les détectives arrivés sur les lieux ont pris les noms de plusieurs des étudiants ; quatre de ceux-ci ont été conduits au poste principal de police et remis en liberté vers 22 heures, après constatation de leur identité. Dans la salle où avait lieu la conférence, la présence de gaz lacrymogènes fut ressentie fortement pendant un laps de temps prolongé.

La conférence de M. Pierre Cot, qui put alors être faite sans nouveaux incidents, avait trait à la création d'une flotte aérienne devant constituer une organisation de police internationale.

### Les partis politiques des Grisons

L'assemblée des délégués du parti radical du canton des Grisons de dimanche a désigné M. Ganzoni, conseiller d'Etat, comme candidat au Conseil des Etats pour succéder à M. Lely, démissionnaire.

L'assemblée, après avoir entendu un discours de M. Vonmoos, conseiller national, s'est prononcée en faveur du projet de loi sur l'organisation militaire.

Les délégués ont ensuite voté une résolution proclamant le droit des chemins de fer privés des cantons au même assainissement financier que les Chemins de fer fédéraux et les chemins de fer privés.

Le parti conservateur revendique le siège de conseiller aux Etats devenu vacant à la suite du décès de M. Huonder, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat. Il a désigné comme candidat au Conseil des Etats M. Georges Willi, ancien conseiller national, et comme candidat au Conseil d'Etat M. Sebastian Capaul, de Lugnez.

L'assemblée s'est prononcée en faveur du projet de réorganisation militaire.

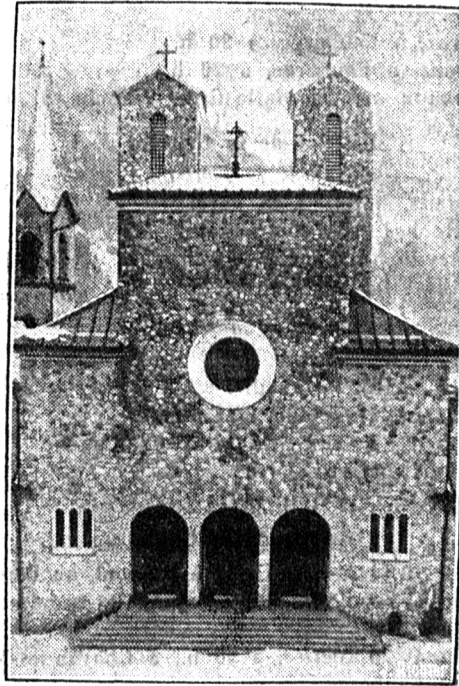
Le parti démocratique des Grisons s'est prononcé en faveur du projet de loi sur l'organisation militaire. L'assemblée a décidé de présenter la candidature de M. Lardelli au Conseil des Etats.

### LE NOUVEAU CONSEIL D'ETAT TESSINOIS

Hier matin, lundi, à eu lieu, à Bellinzone, la cérémonie de prestation du serment des nouveaux conseillers d'Etat. Les libéraux-radicaux et les socialistes se sont formés en cortège pour accompagner leurs représentants de la gare au palais du gouvernement. La cérémonie s'est déroulée dans la salle du Grand Conseil. M. Scacchi, président de la cour d'appel, a prononcé un discours et a donné lecture de la formule d'assermentation. Les deux conseillers libéraux-radicaux et le conseiller socialiste ont prêté serment sous forme de promesse, tandis que les deux membres conservateurs ont juré.

Le Conseil d'Etat a tenu ensuite sa première séance. M. Martignoni, avocat, conservateur, a été élu président ; M. Antognini, libéral-radical, vice-président ; et M. Canevascini, socialiste, secrétaire.

## Une nouvelle église



La nouvelle église catholique de Netstal (Glaris)

### Une conférence du bourgmestre de Vienne

Sur l'invitation de l'association des membres d'honneur de la Société des étudiants suisses, M. Richard Schmitz, bourgmestre de Vienne et commissaire fédéral, a parlé, hier soir lundi, à Lucerne, des problèmes sociaux qui se posent à l'attention de l'administration des grandes villes, cela en s'étendant en particulier sur la situation actuelle de la municipalité de Vienne.

Après s'être prononcé en faveur d'une société organisée professionnellement, selon les directives pontificales, M. Schmitz, en évoquant la politique sociale poursuivie à Vienne, a relevé la lutte énergique menée par la capitale autrichienne contre le double gain résultant de celui des femmes mariées et a brossé un tableau de la législation sociale mise en pratique dans cette cité, notamment en ce qui concerne les habitations ouvrières. L'assistance d'hiver secourt 360.000 êtres humains et le budget de la prévoyance sociale de Vienne s'élève à 100 millions de schillings.

M. Schmitz a conclu en insistant sur la nécessité de pratiquer la justice sociale.

M. Schmitz parlera à Fribourg demain soir, mercredi.

### Les socialistes genevois

Le congrès annuel du parti socialiste genevois a approuvé à l'unanimité le rapport politique du comité directeur, le rapport financier et le rapport sur la gestion du Conseil d'Etat. Puis M. Dieker, avocat à Genève, a été réélu par acclamations à la présidence du parti socialiste genevois pour 1935.

Les résolutions votées par les délégués du parti socialiste genevois déclarent notamment que le congrès approuve la gestion du Conseil d'Etat à la majorité socialiste pour 1934, affirme énergiquement son opposition contre le projet de défense nationale et réclame, au contraire, une diminution substantielle du budget des armements, demande la reprise rapide des relations juridiques et diplomatiques avec les Soviets.

### Nécrologie

#### Une centenaire

M<sup>me</sup> Giroud-Jaccard, des Verrières, dont on avait fêté le centenaire le 4 juillet 1934, est morte samedi soir.

### AVIATION

#### Du Sénégal au Brésil

L'hydravion Santos-Dumont, venant de Dakar (Sénégal), a améri à Natal, hier soir, lundi, terminant ainsi une nouvelle traversée postale de l'Atlantique sud.

## La Suisse vue de l'étranger

Notre distingué collaborateur, M. Léopold Levaux, professeur à l'université de Liège, a profité d'une tournée de conférences en Suisse pour envoyer à la *Libre Belgique*, le grand journal catholique de Bruxelles, une série d'articles de reportage sur notre pays. M. Léopold Levaux connaît et aime la Suisse depuis longtemps déjà ; il s'est fait apprécier comme conférencier dans de nombreuses villes de la Suisse romande. Pour compléter son information déjà grande, il a vu quelques-unes des personnalités les plus marquantes de chez nous, avec lesquelles il s'est entretenu de différentes questions qui l'intéressaient tout particulièrement. Citons ses interviews avec S. Exc. Mgr Besson, sur le catholicisme en Suisse ; avec M. Molta, conseiller fédéral, sur la Société des nations et sur l'attitude de la Suisse à l'égard des Soviets ; avec le grand romancier et écrivain Ramuz, sur la littérature en Suisse ; avec M. l'abbé Dr André Savoy, sur la corporation ; avec M. Gonzague de Reynold, sur la crise politique et sociale que traverse en ce moment la Suisse ; avec M. le Dr Vauthier, directeur du Sanatorium universitaire de Leysin, où M. Levaux a fait plusieurs conférences aux étudiants tuberculeux, etc. M. Levaux a l'art de peindre et de camper son personnage ; il sait aussi présenter, en une rapide synthèse, les faits, les idées et les doctrines qui ont fait l'objet de ses interviews. De tout cela ressort une idée généralement juste de la Suisse, de ses institutions politiques, de la crise économique dont elle souffre actuellement, de la fermentation et du remous d'idées qui agitent les esprits. M. Levaux a entendu des pessimistes et des optimistes ; il a entendu parfois des idées et des avis contradictoires ; il a su, avec beaucoup de jugement et de clairvoyance, faire la part des choses et juger les hommes. Ce n'est pas là un petit mérite, car notre pays, avec ses multiples rouages fédéraux et cantonaux, la diversité de ses cantons, de ses races, de ses langues et de ses tempéraments, sans parler des religions, est difficile à comprendre pour des étrangers, surtout s'ils appartiennent à des Etats unifiés et centralisés à outrance.

Les neuf articles de M. Levaux, parus dans la *Libre Belgique* sous le titre général : *Découverte de la Suisse*, se lisent avec un vif intérêt. Ils ont été d'ailleurs fort remarqués. Ils auront contribué à faire connaître la Suisse sous d'autres aspects que ceux de ses paysages, de ses hôtels et de ses sports d'hiver. Ils auront contribué aussi à faire aimer cette Confédération suisse que M. Levaux appelle quelque part : « un petit pays, une grande nation ».

### Nouvelles financières

#### La clause du paiement en or aux Etats-Unis

En jugeant que le gouvernement et le congrès n'ont pas le droit d'abroger la clause de l'or dans les contrats passés par l'Etat, la Cour suprême a pris une décision qui aura une répercussion considérable.

La nouvelle était attendue avec fièvre. Sur tous les marchés financiers et commerciaux des Etats-Unis, elle a eu des répercussions immédiates.

A Wall Street, le dollar a monté sur le marché des changes. Les actions ont fait un bond de deux points pour l'ensemble de la cote. Les fonds d'Etat américains ont été très actifs, mais les obligations privées, faibles.

Dès que la décision a été connue, les transactions sur le marché des grains de Chicago ont été interrompues.

La décision de la Cour de justice a été lue par M. Hugues dans une salle archibondée, en présence des représentants du gouvernement.

De nombreux fonctionnaires et membres du congrès se trouvaient dans l'assistance.

Toutes les portes étaient closes et les communications avec l'extérieur n'ont été rétablies qu'après que la décision eut été lue dans son intégralité.

Le dollar a marqué une hausse par rapport aux devises non gagées sur l'or. Les actions ont gagné de 1 à 9 points. Les obligations fédérales payables en or ont clôturé en baisse fractionnelle. Les autres se sont améliorées légèrement.

Les obligations étrangères ont peu varié.

Les matières premières ont nettement monté, le coton gagnant près de 1,7 dollar par balle et le sucre accusant une hausse de 3 à 5 points.

Dès que la décision de la cour suprême confirmant l'abrogation de la clause or pour les obligations privées et la maintenant pour les obligations gouvernementales, est parvenue à Wall Street, une hausse générale accélérée sur toutes les transactions s'est produite. En 15 minutes, les actions industrielles ont gagné deux ou trois dollars, la Chrysler en a gagné près de trois.

Les obligations des chemins de fer, pour qui la décision est extrêmement importante, car ceux-ci sont lourdement endettés, ont gagné deux points.

A Chicago, le blé et le maïs ont gagné plus de deux cents par boisseau, puis le conseil d'administration de la Bourse des céréales a ordonné la clôture.

L'attorney général Cummings avait insisté devant la cour sur le fait qu'une décision contraire à la thèse du gouvernement augmenterait les dettes publiques et privées de 60 milliards de dollars et ferait subir à la trésorerie une perte instantanée de 2 ½ milliards.

**Celui qui vote pour la loi sur la défense nationale vote pour la patrie et pour ses libertés.**



## NOUVELLES RELIGIEUSES

## La population catholique de la Chine

La population catholique de la Chine s'élevait, à la date du 30 juin 1934, à 2,702,468 âmes, suivant les statistiques publiées par le Bureau sinologique de Zi-ka-wei (Changhai).

Les conversions, au cours de l'année, se sont élevées à 82,145, soit 12,598 ou 18 % de plus que l'année précédente. L'augmentation de la population catholique, compte tenu des pertes diverses, est de 78,908, augmentation supérieure à l'augmentation des dix dernières années.

Le nombre des évêques a passé de 88 à 89 ; celui des prêtres étrangers de 2303 à 2367 ; celui des prêtres chinois de 1595 à 1647 ; celui des frères coadjuteurs étrangers de 462 à 641 ; celui des frères coadjuteurs indigènes de 469 à 607, et celui des religieuses étrangères de 1693 à 1831 ; seul, le nombre des religieuses indigènes a diminué : il est de 3319 en 1934, alors qu'il était de 3419 l'année précédente.

## La vie économique

## Pour les cordonniers

Le Conseil fédéral a approuvé une ordonnance d'exécution, présentée par le Département fédéral de l'économie publique, relative à l'arrêté fédéral du 28 septembre 1934, tendant à protéger le métier de cordonnier.

L'ordonnance ne contient que deux brèves dispositions, l'arrêté fédéral réglant déjà minutieusement son exécution.

D'une part, elle désigne les machines auxiliaires d'un emploi général dans le métier de cordonnier et dont l'installation, selon l'article 2, n'est pas soumise à un permis.

D'autre part, elle établit expressément que sont aussi réputés ateliers de réparations de chaussures les établissements où se font non seulement des réparations, mais aussi des chaussures neuves, pourvu que celles-ci ne se fassent que sur mesure pour des personnes déterminées, ou, si elles sont confectionnées d'avance, que ce soit dans de modestes proportions.

Cette disposition était nécessaire car, jusqu'à présent, on était d'avis que les établissements désignés ci-dessus faisaient partie de l'industrie de la chaussure et que leur ouverture et leur agrandissement étaient soumis à l'autorisation du Département fédéral de l'économie publique conformément à l'arrêté fédéral du 11 juin 1934, relatif à l'industrie de la chaussure.

A l'avenir, les ateliers rentrant dans la catégorie indiquée plus haut n'auront qu'à demander une permission des autorités cantonales compétentes.

## Sur les lignes alpestres

Le trafic sur la ligne Viège-Zermatt a repris hier soir, lundi, sauf sur quelques centaines de mètres devant Zermatt.

Sur le parcours Brigue-Furka, une forte avalanche s'est abattue samedi près de Blitzingen, recouvrant sur 400 mètres la voie ferrée. Les trains ne circulent que jusqu'à Niederwald. Le trafic régulier reprendra probablement jeudi.

## Le prix du lait

Le Conseil fédéral a poursuivi hier, lundi, ses délibérations sur la question du prix du lait, qu'il avait déjà examinée vendredi. Il s'est mis d'accord à l'unanimité sur une solution permettant aux associations de maintenir le prix du lait à 18 centimes.

Le message et le projet d'arrêté à soumettre aux Chambres fédérales seront définitivement mis au point dans la prochaine séance.

## La vente du vin de Payerne

Les vins blancs récoltés en 1934 dans les vignes que la commune de Payerne possède à Lavaux ont été mis aux enchères, hier lundi. Environ 50,000 litres se sont vendus de 1 fr. à 1 fr. 86 le litre, soit au prix moyen de 1 fr. 36.

## Tribunaux

## L'affaire Radowitz

Le tribunal de Paris a infligé au baron Clément de Radowitz deux mois de prison sans sursis, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

## Un procès financier en Alsace

Devant le tribunal correctionnel de Mulhouse a commencé un procès qui suscite dans toute la région un intérêt considérable. L'administrateur-délégué et tout le conseil d'administration d'une entreprise textile, la société Kühlmann et Cie, au capital de 20 millions, en liquidation judiciaire depuis mai 1931, sont inculpés de distribution de dividendes fictifs et de publication de renseignements tendancieux et faux sur les prospectus d'émission d'un emprunt hypothécaire de 15 millions lancé en 1931. Les directeurs généraux ou anciens administrateurs des banques régionales qui placèrent cet emprunt sont également poursuivis.

## CARNET DE LA SCIENCE

## Une expérience sur les basses températures

Le professeur hollandais Haas est arrivé à produire une température de 9 millièmes de degrés centigrades au-dessus du zéro absolu, qui est de 273 degrés en dessous de zéro. Le professeur Haas a dépassé le record qu'il avait établi en juillet 1933.

## FRIBOURG

## Assemblées conservatrices

## District de la Sarine

Ependes, mardi, à 20 h., à l'auberge.  
Granges-Paccot, mardi, à 20 h., à l'auberge.  
Belfaux, mardi, à 20 h., aux XIII Cantons.  
Estavayer-le-Gibloux, mardi, à 20 h., à l'auberge.

## Assemblées de jeudi :

Arconciel, à l'auberge, à 20 h.  
Bonnefontaine, à l'auberge, à 20 h.  
Farvagny-le-Grand, à l'auberge du Lion d'Or, à 20 h.  
Neyruz, à l'auberge, à 20 h.  
Rossens, à l'auberge, à 20 h.  
Treyvaux, auberge de la Croix-Blanche, à 20 h.

## District de la Gruyère

## Mardi 19 février

Vuadens, hôtel de la gare.  
La Roche, salle communale.  
Hauteville, maison d'école.  
Pont-la-Ville, maison d'école.

## Mercredi 20 février

Broc, Hôtel de ville.  
Vaulruz, Hôtel de ville.  
Bellegarde, hôtel de la Cascade.  
Vuippens, auberge de la Croix-Blanche.  
Morlon, maison d'école.  
Gumefens, auberge de la Cigogne.

## District de la Glâne

Mardi 19 février, à 15 h., à Romont, au Cercle catholique, assemblée des délégués des communes glânoises.

Mercredi 20 février, à 20 h., à Chavannes-les-Forts, à l'auberge.

Jeudi 21 février, à 20 h., à Siviriez, à l'auberge du Lion d'Or, et à Villaz-Saint-Pierre, au buffet de la gare.

Vendredi 22 février, à 20 h., à Romont, au Cercle catholique, et à Châtonnaye, à l'auberge.

Samedi 23 février, à 20 h., à Orsonnens, à l'auberge, et au Châtelard, à l'auberge.

## District du Lac

Mercredi, à 8 h. du soir, à Cournillens, conférence par M. Maxime Quartenoud, député, et M. le lieutenant-colonel Marro.

Le même soir, à Praz, restaurant Bel-Air, conférence par M. Aebly, conseiller national, et M. Henri Derron, député et notaire.

## District de la Broye

Assemblées de mercredi, 20 février :  
Montagny-les-Monts, auberge de Cousset, 7 h. 1/2 du soir.

Montagny-la-Ville, auberge, 8 h. 1/2 du soir.  
Prévondavaux, 8 heures.  
Cheiry, 8 heures.  
Coumin, 7 heures.  
Cheyres, 8 heures.

## Assemblées de jeudi :

Mannens-Grandsivaz, école, 7 h. 1/2 du soir.  
Léchelles, auberge, 8 h. 1/2 du soir.  
Chandon, laiterie, 9 h. du soir.

## Assemblées de vendredi :

Villeneuve, 8 heures.  
Surpierre, 8 heures.  
Praratoud, 7 heures.

## Assemblées de samedi

Russy, école, 7 h. 1/2 du soir.  
Dompierre, école, 8 h. 1/2 du soir.

## Les heures du scrutin dans la ville de Fribourg

Le scrutin pour la votation fédérale des 23 et 24 février sera ouvert, dans la ville de Fribourg, le samedi, de 2 à 6 heures, et le dimanche, de 9 à 1 heure.

## † M. Christophe Murith

Nous avons appris avec un vif regret la mort d'un de nos anciens et fidèles correspondants, M. Christophe Murith, ancien sergent de gendarmerie, décédé dimanche, à Gruyères, à l'âge de 83 ans.

M. Christophe Murith était né à Gruyères en 1852. Il entra dans la gendarmerie et occupa le poste de sergent à Estavayer dès l'année 1880. C'est dire qu'il s'acquiesciment la confiance de ses supérieurs. M. Murith éleva une nombreuse famille, et après la perte de son épouse, survenue en 1901, continua de veiller seul à l'éducation de ses enfants.

Il occupa successivement les fonctions de sergent à Morat, à Bulle, puis de nouveau à Estavayer. Il devint ensuite planton au bureau de la Police centrale à Fribourg de 1910 à 1916, puis secrétaire au casier judiciaire. Il avait pris sa retraite en 1921.

M. Murith a été un excellent serviteur de l'Etat. C'était un ferme chrétien, l'incarnation du devoir.

## Un feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré, ce matin mardi, à 6 h. 1/2, dans une maison d'habitation de la Corbaz, propriété de M. Henri Berset. Les pompiers ont été alarmés. La cheminée est complètement fendue.

## L'assemblée conservatrice du Cercle catholique

La grande assemblée populaire, tenue hier soir à l'Hôtel suisse, par le parti conservateur de la ville de Fribourg, a eu un plein succès.

Le fait que tant de citoyens participaient à cette réunion et le patriotisme enthousiasme qui n'a cessé de régner au cours de la soirée permettent d'espérer un heureux résultat de cette votation populaire.

La sécurité de notre pays serait compromise si le peuple suisse n'acceptait pas la loi qu'on soumet à son vote, mais aussi l'honneur et le prestige du canton de Fribourg seraient gravement atteints si les Fribourgeois, rompant avec leur tradition de dévouement au pays, refusaient d'accepter l'amélioration, absolument nécessaire, de notre défense nationale. Telles sont les deux idées qu'ont développées avec une éloquence simple, mais très prenante, les conférenciers de la soirée : M. le colonel de Diesbach ; M. le major Cottier et M. Louis Steinauer, président de la section de Fribourg de la Société suisse des sous-officiers.

Il n'est pas à craindre que tous ceux qui ont entendu ces remarquables exposés n'aient pas été définitivement convaincus de l'obligation qu'ont les bons citoyens de déposer dans l'urne, dimanche prochain, un patriotique oui.

C'est M. le syndic Aebly qui a ouvert et présidé l'assemblée, avec l'aimable distinction qu'on lui connaît. On remarquait la présence dans la salle de M. Marcel Vonderweid, conseiller d'Etat, directeur du Département militaire. Dans l'auditoire, les délégations de sociétés d'étudiants universitaires étaient particulièrement nombreuses.

M. le colonel de Diesbach, qui parla le premier, s'est attaché à démontrer, en termes énergiques et convaincants, que la prolongation des écoles de recrues était absolument nécessaire. Le pays semble s'agiter pour peu de chose et beaucoup de citoyens paraissent ne pas comprendre la gravité du vote et la responsabilité qu'ils encourrent.

La Suisse, petit pays, n'est tolérée dans le monde que dans la mesure où elle garde une stricte neutralité qu'elle doit défendre par ses propres moyens. L'étranger ne nous laissera notre coin de terre que si nous sommes capables de défendre notre neutralité. Seule une armée forte, bien outillée, mais surtout bien préparée, peut réussir à repousser l'envahisseur, s'il se présente à nos frontières. La leçon de l'histoire est formelle : la Suisse a toujours dû son salut à son armée qui reste la gardienne du pays.

Le temps de service militaire en Suisse est de beaucoup le plus court, si on le compare à celui des autres pays. On a introduit dans l'infanterie de nouvelles armes ; il faut que le soldat sache s'en servir, et les 67 jours actuels d'école de recrue sont nettement insuffisants pour sa préparation.

Les risques d'invasion de la Suisse dans une guerre future sont réels, et M. le colonel de Diesbach a dit, en quelques mots saisissants, toute l'horreur d'une invasion.

Le vote du citoyen suisse dans une question aussi grave doit être désintéressé. Oubliant pour ce jour les raisons de mécontentement qui pourraient le pousser à voter d'une manière regrettable, dangereuse, le bon citoyen subordonnera tout, même des intérêts lésés, au bien du pays dont le sort est en jeu.

Après M. le colonel de Diesbach, longuement applaudi, c'est M. le major Cottier qui, en langue allemande, s'est appliqué à démontrer la vérité des arguments en faveur de la loi. Sa qualité d'officier lui permettait d'affronter des faits précis prouvant à l'évidence que nos soldats manquaient de préparation. Il a dit en outre les liens qui unissent l'armée et la classe paysanne ou agricole peut-être, qui paraît douter un peu de la nécessité de la réforme militaire proposée.

Enfin, M. le major Cottier a fait un vibrant appel à l'optimisme qui a toujours donné la victoire à nos aïeux et il s'est élevé contre cette tendance au défaitisme, au doute sur nos forces, qui paralysent des énergies déjà défaillantes et ruinent le sentiment patriotique.

Après lui, un jeune M. Louis Steinauer, a fait un exposé enthousiaste et très attachant des raisons qu'il avait, jeune soldat, comme tous ses camarades, d'accepter la prolongation des écoles de recrues. Les jeunes, a-t-il dit, atteints par la crise aussi durement que les vignerons et les campagnards, pourraient manifester leur mécontentement par un vote de principe négatif. Mais ils ne le feront pas parce qu'ils font confiance d'abord à leurs chefs qui leur assurent la nécessité de cette loi, parce qu'ils veulent être dignes de leurs aïeux qui n'ont jamais rien refusé à la patrie, parce qu'ils savent que, en réalité, le service militaire n'est pas cette corvée qu'on veut dire, mais qu'il est une école de vie et un vrai sport, le plus beau, le sport national pour la jeunesse actuelle qui a la frénésie du sport. Le 24 février sera un jour de mobilisation nationale spontanée, sans solde, a terminé le conférencier. Tous les jeunes voteront oui.

Comme les précédents, l'exposé de M. Steinauer a été vivement apprécié et très applaudi.

La manifestation s'est terminée par le *Cantique suisse* chanté par toute l'assistance avec une vibrante émotion.

Le succès de cette manifestation populaire est tout à l'honneur du parti conservateur de la ville de Fribourg.

## Chez les conservateurs gruyériens

En vue de la prochaine votation fédérale, le parti conservateur gruyérien organise une grande assemblée pour jeudi, 21 février, à 2 heures, dans la nouvelle salle du Cercle conservateur, au Café gruyérien, à Bulle.

M. le colonel divisionnaire Diesbach et M. Maxime Quartenoud, député, candidat au Conseil d'Etat, y prendront la parole.

Un film cinématographique très intéressant sera projeté ; tous les citoyens sont cordialement invités.

† M<sup>me</sup> Alphonsine Currat

On nous écrit de Vuisternens-devant-Romont : Samedi, 16 février, une nombreuse assistance accompagnait à sa dernière demeure M<sup>me</sup> Alphonsine Currat, épouse de Louis, qu'une maladie implacable venait de ravir à l'affection des siens, après une dizaine de jours de grandes souffrances.

D'un abord agréable, toujours affectueuse avec les clients, elle avait donné une vive impulsion au commerce que dirige M. L. Currat et qui ne devait pas tarder à devenir florissant.

Retracer la vie de la défunte serait une sorte d'apothéose du travail, de la piété et du dévouement. Levée dès l'aube, elle vaquait à ses occupations avec, toujours, le souci de faire du bien autour d'elle. Toutes les bonnes œuvres ont eu en elle un appui moral et concret ; jamais un pauvre n'a fait appel en vain à sa générosité et, dans cette tombe, trop tôt ouverte, va s'ensevelir aussi le secret de beaucoup de misères d'autrui soulagées par cette belle âme que Dieu a rappelée à Lui.

Passer en faisant le bien, telle semble bien avoir été sa devise ; aussi, ce départ prématuré laisse-t-il dans la population d'unanimes regrets. Etait-ce bien l'âge de mourir à 58 ans pour cette personne dont le bonheur consistait à faire le bonheur des autres ? C'était la Providence de tous les malades du voisinage et tous les services qu'elle a rendus resteront gravés bien longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont connue et aimée. A son mari, cruellement éprouvé, vont les condoléances de toute la population.

## Les accidents

Deux jeunes infirmières de la clinique « La Source », à Lausanne, se rendaient en automobile à Berne, pour faire visite au frère de l'une d'elles. Elles circulaient à assez vive allure. Au passage à niveau de Meyriez, près de Morat, l'automobile fit une embardée sur le côté gauche de la chaussée. Elle s'engagea sur le talus qui domine la route et se renversa.

La conductrice fut projetée hors de la voiture. Elle s'en tira sans grand mal. Sa compagne, M<sup>lle</sup> Gr., prise sous l'automobile, fut relevée avec des côtes cassées et diverses contusions, qu'on espère bénignes. On la conduisit immédiatement dans une ambulance, à Lausanne, où elle est soignée. Son état est satisfaisant.

\*\*\*

Le camion de M. Opliger, à Chandon (Broye), a heurté un char de paysan qui conduisait de l'avoine ; il est allé s'écraser contre un arbre. Le char est hors d'usage et le camion est bien mal en point.

Pas d'accident de personne à déplorer, heureusement.

\*\*\*

Une motocyclette, montée par M. Armand Clerc, âgé de vingt-deux ans, habitant Genève, débouchait du chemin de Villars-sur-Glâne, devant le café de la Glâne. Le motocycliste se jeta contre l'automobile d'un garagiste de Fribourg et fut violemment projeté à terre. Le docteur Gruner, mandé d'urgence, lui fit les premiers pansements. L'état du blessé est satisfaisant.

Les dégâts matériels pour la motocyclette et l'automobile sont évalués à 500 francs.

Les agents de la circulation Schorderet et Beriswyl ont procédé aux constatations légales.

\*\*\*

A la place de la Gare, à Fribourg, au parc des automobiles, un agriculteur, monté sur un véhicule traîné par un cheval, a accroché une machine en stationnement. Celle-ci a subi des dégâts pour une valeur de 50 francs.

## Toujours des lettres d'Espagne

Un honorable citoyen tessinois de Fribourg vient de recevoir d'un mystérieux correspondant d'Espagne une lettre lui offrant 400,000 pesetas s'il lui aidait à reconstruire un trésor de 1,200,000 pesetas en dépôt en France. Le correspondant, suivant la formule connue, est en prison. Il n'est pas inutile de rappeler qu'il s'agit d'une vulgaire escroquerie.

## CALENDRIER

Mercredi, 20 février

Saint EUCHER, évêque

Saint Eucher, évêque d'Orléans, fut persécuté par ses ennemis et envoyé en exil, où il mourut en 743.



**Fédération des Corporations**

Ce soir, à 8 h. 1/4, à l'hôtel des Corporations, assemblée générale avec assemblée générale du cartel des syndicats chrétiens-sociaux. Objet : le projet de loi militaire.

**PETITE GAZETTE**

**Les centenaires**

Un nommé Leontij Postnof, vivant au village de Tschugujewka, en Extrême-Orient, serait né en 1799 et aurait ainsi 136 ans. Sa santé serait encore bonne et il vaquerait assez régulièrement aux travaux agricoles.

**De l'or en Lapponie**

On aurait découvert des pépites d'or dans le lit du Skietsham, en Lapponie, à la frontière finlandaise et norvégienne.

**Un héritage de poids**

Un cultivateur s'est présenté dans un établissement bancaire de la ville de Poitiers (dans l'ouest de la France) et a déposé au guichet sept sacs employés habituellement pour le blé et contenant des pièces de bronze qui, le 1er mars prochain, seront démonétisées. Le poids des sacs était de 240 kilos.

Le cultivateur indiqua que ces pièces provenaient de l'héritage d'une parente très avare qui couchait sur un matelas bourré de pièces de bronze.

**A propos du docteur César Roux**

Dans une conférence faite à la Société vaudoise d'histoire, M. Maxime Reymond a éclairci la question de l'origine du docteur Roux, le célèbre chirurgien lausannois.

Celui-ci, comme il a été dit, était à sa naissance, Vaudois sans être bourgeois d'aucune commune vaudoise, parce qu'il appartenait à une famille d'immigrés qui, au XVIII<sup>me</sup> siècle, avait été naturalisée vaudoise dans la catégorie des « incorporés ».

M. Reymond a établi que les Roux étaient venus à Bex du Dauphiné, exactement du Pragelas, au pied du Mont Genève, à la révocation de l'édit de Nantes.

**La statistique des lettres**

Les statisticiens, dont la curiosité est toujours en éveil, se sont préoccupés de savoir quel était le pays où l'on envoyait le plus de lettres.

Il ressort de leurs recherches que c'est en Angleterre que l'on écrit, en moyenne, le plus. L'Angleterre arrive en tête, avec 77 missives par an et par habitant. La Suisse vient ensuite avec 60 lettres, puis l'Allemagne avec 41.

La France ne se classe qu'après, avec 26 lettres seulement.

**Changes à vue**

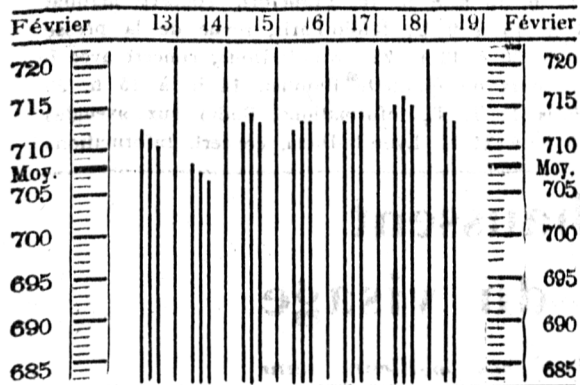
Le 19 février, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 33	20 43
Londres (1 livre st.)	15 —	15 06
Allemagne (100 marcs or)	123 65	124 15
Italie (100 lires)	26 15	26 25
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 82	13 02
New-York (1 dollar)	3 05	3 10
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	72 —	72 20
Madrid (100 pesetas)	42 —	42 50
Amsterdam (100 florins)	208 65	209 15
Budapest (100 pengö)	—	—

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**

19 février

**BAROMÈTRE**



**THERMOMÈTRE**

Février	13	14	15	16	17	18	19	Février
7 h. m.	-11	-1	5	3	7	-1	-2	7 h. m.
11 h. m.	-3	3	6	7	8	5	5	11 h. m.
7 h. soir	1	3	4	6	9	5	5	7 h. soir

**STATIONS D'HIVER**

19 février, 8 heures du matin

	Degrés de température	Caractère général du ciel	Hauteur de la neige sur le ct.amp. de ski
Adelboden	—	—	—
Grindelwald	-1	très beau	90 centimètres
Gstaad	-5	»	1 m. et plus
Wengen	-2	»	1 mètre
Arosa	-2	»	2 m. et plus
Davos	-11	»	»
St-Moritz	-8	»	1 m. et plus
Les Rasses	-3	»	»
Les Avants	-1	»	80 centimètres
Montana	-1	»	1 m. et plus
Zermatt	-8	»	»

**Temps probable**

Zurich, 19 février, 11 h. du matin.

Beau temps. Brouillard le matin dans la plaine. Même température.

**Nouvelles de la dernière heure**

**Les échanges de vues entre Londres et Paris**

Paris, 19 février.

(Havas.) — Les échanges de vues entre Londres et Paris restent au premier plan de l'actualité.

Excelsior juge que les négociations qui ont eu lieu, ces jours derniers, entre Paris et Londres, respirent la plus loyale sympathie. « Il semble que le gouvernement français soit résolu à laisser aux dirigeants britanniques une complète liberté d'action en regard de l'invitation à des négociations particulières que leur a adressée le gouvernement allemand. »

« A Londres même, écrit le *Petit Journal*, l'opinion semble s'orienter dans des directions très nettes :

1. Pas de réponse à l'invitation allemande sans délibérations franco-anglaises ;

2. Une négociation directe entre Londres et Berlin ne s'impose pas. Si elle a lieu, il faudra prendre quelques précautions. »

Selon le correspondant du *Matin* à Londres, le Foreign Office se refuse à admettre qu'un seul point de la déclaration du 3 février puisse servir utilement à l'œuvre européenne entreprise, sans être appuyé par toutes les autres parties du programme franco-anglais.

Le *Journal* fait une sorte d'acte de foi dans la fermeté du bloc franco-britannique.

« Les Anglais ont été les premiers à manifester la résolution de maintenir et de renforcer ce bloc. Une année d'expériences a montré que la France tient le bon bout. C'a été le coup de maître de M. Barthou. La diplomatie de M. Laval a amené les dirigeants britanniques à prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans la solidarité de l'ordre. Rarement, nous avons eu la partie aussi belle. »

L'*Ami du peuple* voit d'un mauvais œil la conversation directe à laquelle le Reich conduit la Grande-Bretagne, conversation qui aura pour objet la sécurité française. « MM. Flandin et Laval ne manqueront pas de faire comprendre à Londres que cette façon de travailler à la paix serait dangereuse et même extravagante. »

**Conseil des ministres français**

Paris, 19 février.

Un Conseil des ministres se tiendra, ce matin, mardi, à l'Élysée. Il devait primitivement étudier les problèmes économiques du moment, la question de la viande et celle du lait. Mais, les projets gouvernementaux n'étant pas encore au point, cette délibération sera retardée de quelques jours et les ministres consacreront leur réunion uniquement à l'étude de la réponse allemande. M. Laval exposera à ses collègues les problèmes que pose l'attitude du Reich et les mettra au courant des conversations que le gouvernement français a engagées depuis quarante-huit heures avec le cabinet britannique. Il s'agit de discuter de la procédure à prendre pour amener Berlin à s'expliquer plus clairement sur ses véritables intentions. Certains esprits britanniques préconisent des entretiens directs entre les cabinets britannique et allemand. Les uns sont en faveur d'un voyage à Berlin de sir John Simon, voyage que Hitler souhaite pour des raisons de prestige politique. Les autres prétendent qu'on pourrait inviter M. von Neurath, ministre des affaires étrangères, à venir à Londres. Enfin, on se demande, à Londres, s'il ne serait pas préférable de procéder à un échange de vues anglo-allemand par la voie des chancelleries.

**M. von Neurath serait invité à se rendre à Londres**

Paris, 19 février.

On mande de Londres au *Temps* :

Une invitation pourrait être adressée prochainement à M. von Neurath à venir à Londres s'entretenir avec les ministres anglais, assure le *Daily Mail*. Certaines propositions seraient préparées par les ministres qui s'occupent plus particulièrement de cette négociation, et elles seraient discutées aujourd'hui et demain par la voie diplomatique. Il est probable que les bases d'une conversation anglo-allemande, ainsi que l'invitation à M. von Neurath, ne seront pas décidées avant demain, mercredi, à la réunion hebdomadaire du cabinet à Downing Street.

Selon le *Neus Chronicle*, la France ne voit pas d'inconvénient à une conversation bilatérale anglo-allemande, mais cet entretien serait précédé par un échange de vues entre la France et l'Angleterre, l'envoi à Berlin d'une note franco-britannique et la réponse allemande à cette note. « Un règlement basé uniquement sur la convention aérienne et qui ignorerait complètement le pacte oriental et le pacte danubien est tout à fait impraticable, conclut l'organe libéral ; si l'Allemagne songe réellement à quelque chose de ce genre, elle se trompe. »

Le principe même d'une conversation anglo-allemande paraît au *Daily Herald* hors de discussion.

« Il est évident, écrit l'organe travailliste, que

de tels entretiens sont une méthode tout aussi bonne que des entretiens franco-anglais. C'est le principe même de tout le système que l'Allemagne soit mise sur un pied d'entière égalité avec les autres puissances. »

Le *Morning Post*, au contraire, estime qu'entamer une conversation anglo-allemande serait « absolument perdre son temps ». L'organe conservateur accuse la Russie de gêner la liberté d'action de la France dans le dessein égoïste de sauvegarder ses propres intérêts ou même d'entretenir la discorde parmi les nations occidentales, et il se livre à cette occasion à une vive attaque contre Litvinof.

Le *Manchester Guardian* estime que les craintes de la France de voir l'Allemagne isoler de l'Angleterre, en négociant directement avec cette dernière, ne paraissent pas fondées. Le journal libéral souligne que, au cours des deux dernières années, la France, aussi bien que l'Angleterre, a pu discuter les problèmes de la sécurité et du désarmement directement avec l'Allemagne chaque fois que cela fut nécessaire. Il ne faut pas perdre de vue les buts essentiels des négociations actuelles, qui demeurent « le retour de l'Allemagne à la Société des nations sur la base d'une complète égalité et la conclusion d'une convention générale de limitation des armements ».

**La démonstration italienne contre l'Abyssinie**

Rome, 19 février.

Un communiqué officiel a assuré que tout avait été prévu pour que l'ensemble des forces armées italiennes ne se trouvât nullement diminué par les mesures prises, de façon à « pouvoir toujours faire face à toutes éventualités quelconques ».

L'allusion aux menaces allemandes sur l'Autriche est claire : l'Italie n'affaiblira en rien les ressources de sa défense nationale dans la métropole.

Un bataillon de chemises noires est déjà en mer, tandis que les deux autres devaient s'embarquer hier soir lundi, à Naples. La destination de toutes ces unités est Massauah, en Erythrée, et non, comme on avait pu le croire, la colonie de Somalie où se sont produits les incidents d'Oual-Oual.

On dit que l'Italie redoute davantage une attaque sur les confins de l'Erythrée où le ras de la province voisine du Tigré aurait montré des velléités belliqueuses.

Les recrutements de volontaires, en Italie, qui se poursuivent, sont facilités par les primes relativement importantes qui sont accordées — deux mille lires au départ — avec une solde de vingt lires par jour. De nombreux chômeurs demandent naturellement à s'inscrire et dans les milieux politiques on considère que ces enrôlements apparaissent comme un remède temporaire au chômage.

Naples, 19 février.

L'embarquement des chemises noires, envoyées en Afrique, s'est déroulé, hier soir lundi, en présence de plus de 50,000 personnes. Il s'agit du second et du troisième bataillons qui, après avoir été passés en revue par le *Duce* à Rome, étaient venus à Naples pour être embarqués. Les deux bataillons se composent de 2000 hommes, de 44 officiers et de 120 sous-officiers.

Le *Corriere della Sera* écrit :

« Ce que nous avons fait, par mesure de précaution à l'égard de nos colonies africaines, nous a été imposé par la prudence la plus élémentaire. C'est dans l'intérêt, non seulement de l'Italie, de la civilisation et de la paix, mais même de l'Éthiopie que l'Italie possède les moyens suffisants pour réprimer et punir toute atteinte portée contre les frontières. »

**Des délégations auprès de ministres français**

Paris, 19 février.

Le ministre du travail, M. Jaquier, a reçu une délégation d'ouvriers agricoles du Midi qui a exposé la situation pénible de ses ouvriers qui ont vu leur salaire considérablement diminué et dont un grand nombre sont réduits au chômage.

M. Malarmé, ministre de l'éducation nationale, a reçu une délégation des groupes professionnels d'instituteurs. Il a entretenu les délégués des sanctions qu'il a été amené à prendre récemment contre certains instituteurs et a déclaré qu'il s'était efforcé de concilier son sentiment de bienveillance à l'égard des maîtres avec l'obligation impérieuse de veiller au bon renom de l'école publique, laïque et nationale.

**M. Léon Blum veut faire injurier le chancelier d'Autriche**

Paris, 19 février.

Le *Populaire* publie un appel aux travailleurs de la région parisienne, les invitant à saisir toute occasion de manifester leur haine à l'égard du chancelier Schuschnigg, dont l'arrivée à Paris est prochaine. Cet appel considère que le chancelier autrichien est l'un des responsables de la répression lors des troubles du mois de février 1934.

**Une allocution de Mgr Barès évêque de Berlin**

Berlin, 19 février.

Au cours de la cérémonie organisée à l'occasion de l'anniversaire du 13<sup>me</sup> couronnement du Pape, Mgr Barès, évêque de Berlin, a déclaré notamment :

« Les ennemis actuels du Pape sont toujours les mêmes. Ils n'ont fait que changer de nom. Les plus acharnés de ses ennemis sont ceux qui se cachent. Celui qui se montre, le bolchévisme, n'est que le sosie d'un impérialisme qui s' imagine être supérieur à tout ce qui existe. Le bolchévisme, c'est l'Antéchrist vivant. Il fait du pouvoir de l'Etat une valeur absolue. »

« Aujourd'hui, poursuit l'évêque, des forces puissantes sont en œuvre pour chasser le christianisme et le remplacer par un néopaganisme impudent. En un temps où le globe terrestre est ébranlé par l'ouragan de l'anarchie et des révolutions, on se prend parfois à espérer que le printemps des peuples va éclore. Puis ont été saisis du pressentiment anxieux de catastrophes. »

**Le prince de Galles à Vienne**

Vienne, 19 février.

Le prince de Galles s'est rendu dans la cité viennoise. Reconnu par la foule des passants, il a été salué par de chaleureuses ovations.

**La grippe dans les casernes françaises**

Paris, 19 février.

(Havas.) — Le *Matin* apprend de Limoges : « Durant la semaine écoulée, quatre soldats de la garnison sont morts de la grippe. Dans les établissements scolaires, le tiers de l'effectif est atteint. Quelques écoles ont été licenciées. »

**Inondations en Autriche**

Linz, 19 février.

La fonte des neiges a causé des inondations dans la Haute-Autriche. De nombreuses fermes sont encerclées par les eaux et les habitants sont en danger. Un câble à haute tension a été rompu à Linz et la ville a été pendant plus d'une heure sans lumière et sans courant.

**L'incendie d'Argentine**

Rosario, 19 février.

(Havas.) — L'incendie qui avait éclaté dans les entrepôts d'une compagnie exportatrice de céréales (voir *Faits divers*) a été maîtrisé à minuit. Les pertes en céréales s'élèvent à 1 million 50,000 piastres.

**SUISSE**

**La grippe à la caserne**

Winterthur, 19 février.

La grippe a fait son apparition à l'école de recrues cyclistes à la caserne de Winterthur. Le commandant d'école a pris aussitôt les mesures nécessaires. Le nombre des recrues dispensées provisoirement du service, par précaution, dépassent cent.

Un soldat est décédé d'une pneumonie.

**SOMMAIRES DES REVUES**

L'*Echo d'Afrique* (Société de Saint-Pierre Claver) de février présente deux faits du Congo : les petits séminaristes des Pères croisiers ; une jeune fille échappée à la polygamie ; puis une correspondance d'un Père jésuite sur la brousse malgache ; une ordination collective de six prêtres indigènes, dans l'Ouganda ; un champion de l'Action catholique, au Kimberly, etc.

Le *Négrillon* aux jolies histoires, à celle de la petite patate (volée) ; un trait héroïque ; Mothimpans devant un miroir ; une victime de la cruauté païenne ; la prière spontanée d'un petit cordigère ; Ngbo, qui s'entend en excuses.

*Ni âpre, ni fade,  
la moutarde  
Thomy mi-forte  
à la saveur  
heureusement dosée que  
vous aimez. Goûtez-la, elle  
vous plaira.  
Mais veillez à  
recevoir la véritable.  
Thomy  
cela en vaut  
la peine!*



# FRIBOURG

## Quatre chevaux militaires s'emportent

Hier, lundi, un certain nombre de chevaux militaires utilisés par les officiers de l'Ecole centrale de la caserne de Fribourg avaient participé à des courses en Singine.

Vers 13 heures, ils furent mis en repos et attachés à une balustrade, près de l'hôtel Taverna, à Tavel. Pour une cause inconnue, quatre de ces chevaux furent effrayés et rompirent leurs attaches. Ils se sauvèrent à toutes jambes vers Fribourg. Ils croisèrent de nombreux véhicules et automobiles, sans, heureusement, causer d'accidents.

Arrivés à Bellevue, des passants essayèrent de les arrêter, mais sans succès. Les bêtes, affolées, firent demi-tour et poursuivirent leur galop effréné sur la route de Berne. A Catty, ils bifurquèrent vers Guin.

A la suite d'ordres téléphoniques donnés immédiatement de Tavel par les officiers, M. Schorret, agent de la circulation, se mit à motocyclette à la poursuite des chevaux. A Saint-Loup, il réussit à en arrêter trois. Le quatrième, blessé, fut saisi par M. Bopp, tapissier, qui était descendu de son automobile en voyant arriver ces chevaux dans le lointain.

On peut se féliciter qu'aucun accident ne soit survenu à la suite de la folle équipée de ces animaux.

## Tirage financier

Le 15 février a eu lieu le 113<sup>me</sup> tirage des séries de l'emprunt à primes de 1878 de la ville de Fribourg.

Sont sorties les séries :						
64	191	302	306	316	358	367
369	372	504	619	646	764	788
798	871	1009	1039	1361	1365	1454
1470	1657	1728	1730	1784	1814	1900
1942	2077	2273	2303	2324	2457	2658
2691	2816	2835	2855	2879	2968	3024
3043	3225	3232	3267	3430	3515	3529
3565	3631	3665	3764	3785	3792	3922
3992	4187	4203	4252	4306	4355	4475
4485	4529	4567	4606	4710	4736	4748
4822	4845	4945	4978	5069	5107	5136
5195	5275	5395	5437	5546	5627	5634
5708	5721	5742	5755	5790	5862	5897
5944	5946	5962	5970	5978	6159	6174
6286	6310	6392	6604	6608	6711	6727
6744	6778	6804	6827	7006	7056	7147
7215	7227	7280	7294	7350	7354	7384
7727	7879	7918	7936	7987	8095	8107
8233	8267	8392	8543	8556	8562	8566
8703	8722	8761	8841	8867	9083	9087
9096	9142	9147	9307	9365	9397	9398
9425	9459	9526	9532	9706	9780	9815
9836	9907	9921	10063	10335	10432	10480
10505	10659	10725				

Le tirage des primes aura lieu le 15 mars prochain.

## L'affaire des aventuriers

Nous avons parlé déjà des nombreux vols dont se sont rendus coupables, en Gruyère et dans le Pays-d'Enhaut, les frères Kolly et Robert Monney, actuellement incarcérés. L'enquête s'étant précisée et de nouveaux faits ayant été découverts à la charge des prévenus, les autorités vaudoises ont décerné un mandat d'arrêt contre M<sup>me</sup> Kolly, épouse de Joseph, à Montilliers, près de Château-d'Oex, qui avait été laissée en liberté provisoire.

## Foire de Châtel-Saint-Denis

La foire d'hier, lundi, à Châtel-Saint-Denis, s'est déroulée par un temps splendide, inconnu en général au mois de février. Il y eut beaucoup d'animation en ville. Sur le champ de foire, il a été amené : un jeune taureau, vendu 250 fr. ; 15 vaches et 16 génisses, vendues de 200 à 700 francs ; 135 porcs et porcelets, qui ont trouvé amateurs à 40 fr. la paire et plus, suivant la grandeur. La gare de Châtel a expédié 20 pièces de gros bétail, en trois wagons, et neuf porcs.

## FEMMES AMAIGRIES

ce simple traitement vous aidera à gagner du poids.

Une période de grande dépense physique amène généralement un amaigrissement. Le corps perd son allure, les traits se tirent, les forces et l'entrain tombent. Il faut tout faire alors pour reprendre son poids normal et rendre à l'organisme toute sa vitalité. Attaquez le mal à sa source : c'est le sang appauvri qu'il convient de régénérer. Enrichissez-le en globules rouges et en hémoglobine — ses éléments essentiels — par une cure de Pilules Pink. Les sels de fer qu'elles contiennent, alliés à d'autres stimulants énergiques judicieusement dosés, vivifient le sang et améliorent les fonctions digestives, permettant ainsi à tout l'organisme de se nourrir et de réparer ses pertes et aux tissus de se refaire. Faites dès maintenant votre cure de Pilules Pink et vous serez étonnée de voir l'aide puissante qu'elles vous seront pour retrouver votre allure saine et jeune, vos forces et votre bonne santé.

Ttes Phcies. Dépôt : Pharmacie des Bergues, 21, quai des Bergues, à Genève. Fr. 2. — la boîte.

## Chez les conservateurs broyards

On nous écrit :

Sous la présidence de M. le conseiller national Chassot, les délégués conservateurs des communes de la Broye étaient réunis dimanche, à l'hôtel du Cerf, à Estavayer-le-Lac.

Le tractandum de l'assemblée comprenait l'importante question de la votation fédérale du 24 février.

C'est devant une salle comble que M. Chassot, président du parti conservateur broyard, ouvrit la séance. Il fit ressortir tout le sérieux de la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement. La votation du 24 février sera décisive dans les annales de la Suisse. Aucun patriote ne saurait rester indifférent dans de tels moments et l'on comprendrait d'autant moins que le peuple fribourgeois, peuple patriote s'il en est, restât en arrière et ne suivit pas ses chefs en cette circonstance. M. Chassot fit appel au cœur de ses chers Broyards, avec la ferme persuasion qu'ils ne failliront pas. Sa chaude parole souleva l'enthousiasme de l'assemblée.

M. le juge fédéral Python traita ensuite l'objet de la votation du 24 février.

La tactique militaire a considérablement changé au cours des âges. Actuellement, elle est tout autre qu'au début de la grande guerre. En 1914, notre armée était beaucoup mieux préparée à la défense de notre sol qu'elle ne l'est aujourd'hui, comparativement à la situation militaire de nos voisins. C'est ce qui avait été observé par les pays qui nous entourent et particulièrement par l'Allemagne, qui avait compris qu'une attaque par la Suisse n'aurait que peu de chances de succès. Ce fut sans doute ce qui la détermina à passer par la Belgique. Maintenant, les rôles sont renversés. La Belgique, qui a subi les horreurs de la guerre, a fait des sacrifices énormes pour la défense de ses frontières. Par contre, chez nous, qu'avons-nous fait ? Peu de chose en comparaison des pays voisins. Notre parlement a sans doute voté un montant considérable pour l'achat de matériel de guerre, mais ce sacrifice serait inutile si nous ne donnions pas à notre armée une instruction suffisante sur la manière de s'en servir dans notre défense.

La valeur d'une troupe dépend de son armement, mais surtout de sa préparation. Ce qui est demandé au peuple suisse est le minimum nécessaire. Souvenons-nous que tous les pays ont les yeux sur nous et veulent savoir si la Suisse est fermement décidée à défendre sa neutralité ou si elle veut permettre aux armées étrangères de venir se battre chez elle en cas de nouvelle conflagration. C'est ce qu'on saura le 24 février. Nous ne devons pas nous leurrer sur la valeur des traités. L'exemple de la Belgique en 1914 est trop proche pour que nous puissions nous permettre des illusions à ce sujet. Notre neutralité vaudra ce que vaudra notre armée.

Puis, ce fut le tour de M. le conseiller d'Etat Bovet qui, en toutes circonstances, tient à être au milieu de ses compatriotes, toujours heureux de recevoir ses judicieux conseils.

M. Bovet adressa un appel pressant à la Broye. La votation du 24 février ne lui causerait pas de souci en temps ordinaire, mais il n'ignore pas qu'il existe un certain mécontentement au sein de nos populations, particulièrement à l'endroit de certaines lois fédérales. Nous n'aimons pas la centralisation et nous avons été souvent trompés par des lois étatiques. Mais il ne faut pas mêler les questions. Dans le cas particulier, il s'agit de la défense nationale. Nous sommes en présence de textes précis qui ne pourront être modifiés dans la suite par des ordonnances d'exécution. Nous savons exactement ce qu'on nous demande. Ayons donc confiance dans nos chefs et sachons être de vrais patriotes. Si nous voulons épargner à notre cher pays les horreurs d'une invasion toujours possible, sachons consentir le petit sacrifice qui nous est demandé.

M. le préfet Duruz réfuta ensuite les objections qui, à sa connaissance, ont été soulevées chez nous contre la loi. Il rappela que, lors de la votation du crédit de 82 millions, destiné à améliorer notre armement, personne ne s'est élevé pour protester contre cette dépense. Il serait dès lors ridicule qu'on refusât maintenant le modeste supplément de 1 1/2 à 2 millions qui est nécessaire à nos autorités pour pouvoir instruire les troupes sur l'emploi des nouvelles armes.

Enfin, M. Chassot remercia les orateurs. Le silence religieux avec lequel ils ont été écoutés et les applaudissements qui ont suivi ont marqué l'impression profonde faite sur l'assistance. M. Chassot termina en rappelant que le référendum contre la nouvelle loi militaire est l'œuvre de Moscou. Voulons-nous nous laisser commander par les hordes bolchévistes ? Non, certes ! M. Chassot a confiance dans le bon sens du peuple suisse.

Broyards, tous debout pour le 24 février. Pour l'honneur et le bonheur de notre cher pays, nous saurons faire notre devoir en déposant un « oui » énergique dans l'urne.

## Cours de Samaritains

Le cours de samaritains n'aura pas lieu cette année, à cause de la grippe. La prochaine leçon aura lieu mardi, 26 février.

## Une conférence sur la politique agraire

On nous écrit :

Mardi dernier, à l'hôtel de Fribourg, devait avoir lieu la conférence sur *Les fondements de la politique agraire suisse*, que M. Ducotterd, ingénieur agronome, devait donner, sous les auspices du Cercle d'études fédéralistes. Mais, au dernier moment, le conférencier, retenu par la grippe, avait dû se faire remplacer par M. A. Secrétan, de Berne. Ce dernier s'acquitta parfaitement de sa délicate mission. Il sut lire excellemment un texte qu'il n'avait pas composé lui-même et captiver son auditoire.

La conférence, tissu de faits précis remarquable, leçon de science économique, jeta une vive lumière sur les problèmes essentiels de notre politique agraire suisse. Ce fut aussi et surtout une excursion dans l'histoire, mais qui faisait penser constamment au temps présent, vraie marche en profondeur qui nous découvrait les racines des difficultés actuelles. Mais comment condenser en quelques lignes les enseignements d'un exposé si riche de substance ? Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici certaines conclusions du conférencier lui-même :

Au cours de notre rapide excursion dans le temps, nous avons rencontré cinq grandes crises agricoles. Deux étaient d'origine essentiellement économique : celle qui, dans la première moitié du XVI<sup>me</sup> siècle, suivit la découverte de l'Amérique et la brusque dépréciation monétaire provoquée par les arrivées de galions chargés d'or, et celle qui, vers 1880, fut le résultat de la « révolution ferroviaire ». Lorsque les causes sont avant tout et immédiatement d'ordre technique et économique, l'ébranlement est plus profond et durable. Trois autres crises agricoles ont été la conséquence de longues guerres : de la guerre de Trente ans, des interminables chevauchées napoléoniennes, de la conflagration mondiale de 1914-1918.

Chaque rupture d'équilibre est suivie d'une période de réadaptation d'une durée de vingt ans au moins. Toute une génération doit lutter et fournir l'effort indispensable. C'est la génération du sacrifice, la nôtre actuellement.

Le trait commun à toutes ces crises, celui qui frappe le plus, c'est le rôle absolument déterminant que jouent les prix des produits. Que ce soit après une grande découverte ou après une grande guerre, toujours et partout, les prix des produits agricoles tombent de moitié ou des deux tiers. Les paysans qui ont contracté toute espèce d'obligations sous un régime de prix plus élevés se trouvent brusquement dans l'impossibilité d'y faire face. Ce qui était endettement normal auparavant devient, sans transition, surendettement aigu. Placée dans cette longue perspective, la politique agraire actuelle, qui se définit comme un ensemble de mesures permettant d'influencer les prix, apparaît conforme à l'expérience séculaire.

Relevons encore un autre trait. La crise ne risque de dégénérer en troubles civils qu'à partir du moment où les paysans aisés se trouvent atteints. Ils font figure de chefs. Dans la guerre des paysans, ce ne sont pas les possesseurs de chèvres qui se sont soulevés, mais les propriétaires cossus du Mittelland, un Minger, chancelier de sa commune et ancêtre du président actuel de la Confédération, et nombre d'autres, dont les descendants dirigent aujourd'hui les affaires du pays. Lorsque les paysans de race solide, de sang-froid et de jugement commencent à trouver la situation intenable, qu'on fasse attention : les événements graves sont proches.

La conférence a fait une profonde impression sur l'auditoire.

M. Ducotterd exposera les conditions de ce redressement dans une conférence prochaine, où il traitera de la politique des prix et de la corporation agricole.

## Une conférence du bourgmestre de Vienne

M. Richard Schmitz, bourgmestre de Vienne, fera, demain soir mercredi, 20 février, à l'Hôtel suisse, une conférence sur *Les problèmes sociaux d'une grande ville moderne*.

## Société de développement

C'est M. Marcel Guhl qui a été nommé, lors de la dernière assemblée de la Société de développement, directeur du bureau de renseignements, en remplacement de M. Latellin, architecte cantonal. M. Macherel, directeur de la Banque de l'Etat, a bien voulu faire profiter la Société de sa grande expérience et continue à faire partie du comité. Les vérificateurs des comptes sont MM. Isidore Nordmann et Oscar Favre, directeur de la Caisse hypothécaire.

## Football

Dimanche, le football-club Montagny-Cousset recevait la visite du football-club Beauregard. Après une partie acharnée, exempte de brutalité, Montagny I a gagné la partie par 8 à 0. La campagne peut maintenant se mesurer avec la ville.

## RADIO

### Mercredi, 20 février

#### Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Berne), concert, émission commune. 18 h., l'heure des enfants. 18 h. 40, chansons légères, par disques. 18 h. 50, *Pour les joueurs d'échecs*. 19 h. 10, *Les merveilles de l'organisation animale (III)*; l'unité dans l'être vivant, dernière causerie de M. Guyénot, professeur à l'université de Genève. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., soirée de chansons. 21 h. 5, dernières nouvelles. 21 h. 15, concert européen suisse : une demi-heure de musique ancienne. 21 h. 30, dernières nouvelles. 21 h. 45, le quart d'heure de l'auditeur.

#### Radio-Suisse allemande

12 h., une demi-heure de valses. 16 h., émission commune ; œuvres de Beethoven et de Brahms. 16 h. 45, cycle d'œuvres de maîtres célèbres. 17 h. 15, un quart d'heure amusant. 17 h. 30, chants de jodel chantés par Grilli Wenger. 17 h. 45, musique populaire, jouée par l'orchestre Franz Wiederkehr, Berne. 19 h. 10, anciennes mélodies d'amour chantées par Werner Huber. 19 h. 50, une fête champêtre ; concert avec le concours de l'orchestre champêtre *Alpenrosli*, Lachen. 21 h. 45, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

#### Radio-Suisse italienne

12 h., concert populaire par la *Rusticarella*. 12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 21 h. 10, fantaisies d'opéras de Verdi par le Radio-Orchestre.

#### Stations étrangères

Radio-Paris, 21 h., musique de chambre et mélodies. Paris P. T. T., 21 h. 30, la chanson du succès moderne à la chanson du jour. Strasbourg, 17 h., petit concert d'orchestre. Bordeaux P. T. T., 22 h., concert d'orchestre symphonique et de chant. Radio-Luxembourg, 21 h. 40, concert par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Koenigswusterhausen, 17 h. 30, concert donné par de jeunes artistes. Stuttgart, 20 h. 45, soirée populaire. Leipzig, 19 h., musique du soir par la Philharmonie de Dresde. Berlin-Tegel, 20 h. 45, disques. Hambourg, 19 h., une heure viennoise par l'orchestre symphonique de la station et des solistes. Londres (Droitwich), 21 h. 30, concert symphonique de la B. B. C. Vienne, 17 h. 30, concert consacré au compositeur autrichien, Josef-Lorenz Wenzl. 22 h., concert récréatif par l'orchestre de la station.

#### Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 10, Francfort, concert matinal. 8 h. 15 à 9 h., Radio Paris, revue de la presse. 10 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-la-Doua, concert avec le concours du quintette Bidollet. 14 h. à 15 h. 55, Paris P. T. T., informations Radio aux aveugles. 23 h. à 24 h., Lyon-la-Doua, concert. Informations.

## Les dents rehaussent la beauté du visage

Donnez-leur vos meilleurs soins

Ce charme irrésistible qui est l'appanage de la jeunesse doit beaucoup à la beauté de la bouche et à la splendeur des dents. Des millions de femmes, conscientes de ce fait, entretiennent leur attrait en les lavant chaque jour, deux fois par jour, avec la Pâte dentifrice Listerine.

Ce dentifrice perfectionné enlève très vite les taches, le tartre, et rend à l'émail des dents son premier éclat. Essayez la Pâte dentifrice Listerine et comparez-la à n'importe quelle autre pâte, à n'importe quel prix.

Rappelez-vous ce nom de « Listerine » la prochaine fois que vous renouvelerez votre tube. En vente partout.

Le grand tube Fr. 1.50  
Le petit tube Fr. 0.60



Fabriquée par Paul Muller, Sumiswald



**CHRONIQUE JUDICIAIRE**

**Tribunal de la Glâne**

Hier lundi, le tribunal de la Glâne, présidé par M. Jean Oberon, a tenu séance durant l'après-midi. Il a eu à sa barre un agriculteur de Villargiroud, qui avait additionné son lait d'eau dans une proportion de 23 %. Il a reconnu les faits, ainsi que son fils, qui était complice. On été entendus le chimiste cantonal, M. Evéquoz, et M. Macheret, inspecteur des laiteries. Après réquisitoire de M. Pochon, substitut du ministère public, l'accusé a été condamné à 100 francs d'amende et aux frais de la cause.

Une autre affaire, dénommée « démarcage des œufs » amenait au tribunal un marchand de la Joux. Il livrait des œufs à un commerçant de Montreux, avec garantie d'origine suisse. Pourtant, ces œufs provenaient de l'étranger. En utilisant un procédé chimique, il effaçait sur les coquilles la marque d'importation imprimée en rouge. Le truc fut éventé et plainte fut déposée. Au cours des débats, le prévenu reconnut effectivement les faits et fut condamné à 100 fr. d'amende et à 100 fr. d'indemnité à verser au plaignant. Il acquittera également les frais pénaux.

**Publications nouvelles**

1000 bécasses, par Edouard Demole. — Naville et Cie, Genève, 7, rue Lévrier, et ses succursales. Prix : 6 fr. 60.

Livre bourré d'observations et de documents, recueillis par un grand chasseur, ami de la nature, qui s'est affranchi de tous les textes des manuels : qui a su voir et dire ce qu'il a vu.

Originale et très poussée jusque dans ses moindres détails, cette étude de la bécasse, l'éternelle migratrice, a été faite au cours de 38 années consécutives, sur un vaste territoire s'étendant de Dôle à Turin, englobant les différents chaînons du Jura, les cantons de Genève et de Vaud, la Haute-Savoie et les pentes des Alpes qui descendent sur le Piémont.

Si cette étude apprend à trouver, lors de ses villégiatures, tant en plaine qu'en montagne, ce splendide gibier, elle enseigne la manière de s'en emparer, de le conserver et de l'apprêter, car le chapitre « Un peu de cuisine » vous fera connaître le procédé qui permet de tirer la quintessence des rôtis de dames au long bec, ainsi que des civets ; les gourmets et les maîtresses de maison, qui tiennent à bien recevoir, sauront apprécier les recommandations culinaires.

Vous y trouverez un abatage sérieux, et à juste titre, des chambres froides et des frigorifiques, ces gâcheurs de toutes viandes et de tout gibier.

Les habitudes, les ruses, les moyens de défense, la reproduction, le piégeage, « du coq de bruyère, du coq à queue fourchue, du lièvre blanc », n'auront plus de secrets pour vous.

Vous vous trouverez face à face, en compagnie de l'auteur et de ses chiens, avec de nombreuses vipères.

Vous connaîtrez les 10 espèces de champignons comestibles que vous pourrez récolter sans danger dès le printemps, lors de vos promenades, lors de parties de chasse : vous saurez également les apprêter de façon à leur conserver toute leur saveur si spéciale.

Les chapitres Fusil, Tir, Chien ont laissé aux traités, aux manuels, leur côté terre à terre,

sévère, rébarbatif, pédagogique. Ils sont écrits d'une manière alerte, amusante, primesautière et pratique.

Des conseils précieux sont donnés, pour traiter avec succès complet les terribles affections si répandues, de l'eczéma et de l'occlusion intestinale, qui enlèvent chaque année tant de chiens à leurs propriétaires impuissants à les guérir.

Des envolées sur l'odeur de la terre, sur l'intelligence du chien, sur l'adaptation des oiseaux et leur façon de communiquer entre eux, etc., attireront l'attention de tous ceux qui aiment à étudier la manière de vivre des êtres qui animent nos campagnes.

L'article Haro sur la pie, protégeons les petits oiseaux, d'une précision absolue, a été écrit en vue d'engager les sociétés ornithologiques à entreprendre la destruction systématique de la pie, ce fléau des petits oiseaux, qu'elle détruit par centaines de mille, chaque année, pour s'en gaver et fournir en abondance de la nourriture à sa progéniture.

Une documentation, appuyée par des chiffres, intéressera les sociétés protectrices de la gent ailée et leur fournira les bases solides pour entreprendre cette croisade.

Vous vivrez avec le lièvre, les affres de la peur et vous verrez des oisillons de becs-croisés dans leur nid le 7 février 1889 et bien d'autres choses... vous assisterez même à des contraventions.

En résumé, livre de chevet du chasseur, des promeneurs, des amateurs de la nature qui tiennent à comprendre les êtres au milieu desquels ils évoluent.

La première communion des petits enfants. — Conseils pratiques pour la préparation à la première communion. La messe des enfants. Société de Saint-Jean l'Evangéliste, Desclée et Cie, Tournai (Belgique). Un volume in-18 (17 X 10 1/2 cent.) de 74 pages. Broché, Belga, 55 cent.

Secrétaire de la rédaction : Armond Spicher.

Fabrique de bâches, couvertures, huiles et graisses Bernard Guinand, Vevey, demande un

**VOYAGEUR** sérieux, porteur de la carte rose, visitant la clientèle particulière du canton de Fribourg, désirent s'adjoindre ces articles à la commission. 3473

**On demande**

une **JEUNE FILLE** de 15 à 16 ans, pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la cuisine. Petit gage. Entrée 1er mars. S'adresser sous chiffres P 10852 F, à Publicitas, Fribourg.

**choux-raves**

A vendre 3000 kg. 2000 kg. pommes de terre fourragères. 3475. Adr. Bossy-Vallotton, Payerne.

**Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!**

**Réparations de vélos**

Revisions, nettoyages, remise en état soignés et bon marché pendant la mauvaise saison, travail exécuté par spécialiste.

Chez **DALER frères**, Cycles et Autos, Route Neuve, 4 (Derrière le Grand Café Continental).

**ON DEMANDE pour Estavayer : jeune fille**

de 20-25 ans, sérieuse et de toute confiance, au courant des travaux d'un ménage soigné. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10853 F.

†  
Monsieur Honoré Currat-Gobet, au Crêt ; Monsieur Charles Currat, au Crêt ; Monsieur et Madame Gérard Suard-Currat et leur fille Denyse, au Crêt ; Monsieur et Madame Antoine Ayer-Currat et leur fille Emilie, à Romont ; Mademoiselle Marguerite Currat, au Crêt ; Monsieur et Madame Paul Sallin-Currat, à Villaz-Saint-Pierre, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher frère, oncle et cousin

**Monsieur Jules CURRAT**

pieusement décédé au Crêt, le 18 février, dans sa 71<sup>me</sup> année, après une longue et douloureuse maladie, chrétiennement supportée, et muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu au Crêt, jeudi, 21 février, à 9 h. 1/2.

Profondément émus, Monsieur Charles Godel, ancien Chancelier d'Etat, et sa famille en Egypte, au Canada et à Fribourg, remercient bien sincèrement M. le Rév. chanoine Zurkinden, Curé de Saint-Pierre, le Haut Conseil d'Etat, la Direction et le personnel de la Chancellerie d'Etat, des Entreprises électriques fribourgeoises, de la Banque populaire suisse, ainsi que toutes les nombreuses personnes qui, par leurs précieuses marques de sympathie, se sont associées au deuil cruel qui vient de les frapper.

**TRANSPORTS FUNÉBRES A. MURITH S. A. FRIBOURG**  
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

**Sans chômage**  
petite industrie pouvant s'exploiter en appartement, par dame ou monsieur. Pour traiter, écrire sous chiffres OF 8747 L, à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

**Buffet de gare**  
A vendre, hôtel Buffet de gare, avec trois poses environ d'excellent terrain attenant. Superbes bâtiments et ruraux. 12 chambres, garages, chambre de bains, jeu de quilles couvert, etc. Bas prix. Entrée à volonté. Convierait spécialement à marchand de bétail ou à éleveur de porcs et volailles. 8742. Tous renseignements seront fournis par le bureau de gérances F. Chevallaz, à Echallens. Tél. 41154.

†  
L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de  
**Monsieur Henry BUCHS**  
de Froideville  
aura lieu jeudi, 21 février, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre, à Fribourg.

**CAPITOLE**  
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du merveilleux film  
**MON CŒUR T'APPELLE**  
avec **JEAN KIEPURA et LUCIEN BAROUX**  
Dès demain et jeudi, à 20 h. 30. Jeudi, 21 février : Matinée pour les enfants **SUR SCENE**  
Représentations sensationnelles du fameux prestidigitateur **KASSNER**  
Qui fait disparaître un éléphant devant les yeux du public.

**J. L. DUFFNER, M. S. C.**  
Pour consoler et guérir les âmes scrupuleuses ou craintives  
Vol. de 152 pages  
« L'auteur a réuni sous une forme succincte les principes émis par des ouvrages inaccessibles à beaucoup, les mettant ainsi à la portée de tous... Cette méthode de traitement sera profitable à toutes les âmes que tourmente le scrupule. »  
La Liberté, 13 décembre 1934.  
Prix : Fr. 1.90  
**AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG**  
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

**Cinéma Royal**  
LE FILM SENSATIONNEL  
**La grande tourmente**  
a remporté hier soir un énorme succès.  
**FORMIDABLE, GRANDIOSE, MAGNIFIQUE, INCROYABLE**  
telles étaient les réflexions du public en sortant de ce spectacle extraordinaire.  
Tous les jours : Soirée à 20 h. 30  
Il est prudent de retenir ses places à l'avance.

42 Feuilleton de LA LIBERTÉ  
**L'autobus évanoui**  
par Léon GROG  
Le manuscrit de Cécile s'interrompait sur ces derniers mots et restait inachevé. Sans doute, avait-elle fini par accepter ce mystérieux marché qui lui donnait une « pauvre et incomplète » liberté et s'était-elle soumise au « rayonnement de l'appareil »...  
Henri Henry, après sa lecture, réfléchit longuement et profondément. Le journal de Cécile semblait confirmer les suppositions du journaliste quant au rôle de « l'objet à base rectangulaire » qui ne faisait qu'un, évidemment, avec cet étrange « appareil » dont la jeune fille parlait tant de fois.  
Enfin, Henry dit à ses amis :  
— Avant tout, ce Brancion est un grand orgueilleux. S'il avait le sentiment d'être débarassé de nos poursuites, il ne manquerait pas de faire connaître au monde entier la merveilleuse invention de Muret, dont il s'attribuerait la gloire. Il faut donc lui donner cette idée. Cela, je m'en charge.  
Et le lendemain, la Gazette de Paris annonçait que son brillant collaborateur Henri Henry avait dû subir l'opération de la laparotomie et avait succombé aux suites de cette opération.  
XX  
Lorsque la Gazette de Paris eut annoncé la mort d'Henri Henry, il y eut dans toute la presse parisienne une série d'articles nécrologiques élogieux et émus. Ils rappelaient les hauts faits du grand reporter, s'attristaient sur sa fin prématurée et tragique, dont les détails restaient

mal connus, et plaignaient respectueusement la jeune veuve.  
Celle-ci, cependant, rassurée par la dépêche chiffrée que lui adressait chaque jour Henry, lisait avec curiosité les lignes consacrées au mort vivant et constatait sans déplaisir que son époux avait « une bonne presse ».  
Mais, comme disait un des maîtres du journalisme, « le propre des journaux quotidiens c'est de paraître tous les jours ». Or, pour paraître tous les jours, il faut que les sujets d'information varient infiniment. La mort d'Henri Henry devait donc s'oublier bien vite et s'effacer devant la première actualité qui valut la peine d'être développée.  
Ce fut ce qui arriva lorsque fut faite, à l'Académie des sciences, la communication sur les « rayons P », communication qui devait bouleverser les idées acquises en matière d'occultisme. Voici comment s'exprimait la Gazette de Paris, relativement à cette importante découverte :  
« Il est admis aujourd'hui que tous les phénomènes physiques (d'acoustique, de lumière, de chaleur, d'électricité, etc.), sont des phénomènes de mouvement et sont produits par les vibrations de l'éther, lesquelles se transmettent suivant le mode ondulatoire. Si l'on considère les rayons lumineux visibles, on constate que la fréquence des vibrations varie en raison inverse de la longueur des ondes, c'est-à-dire, par exemple, que le rayon rouge, dont l'onde est la plus longue des sept couleurs du spectre, vibre moins vite que le rayon violet, dont l'onde est la plus courte. Et cette loi peut s'étendre aux autres rayonnements qui réagissent de façons si différentes ; ainsi, les ondes électriques qui servent à la télégraphie sans fil et qui sont très longues, vibrent relativement très lentement.

« Or, entre les rayons lumineux, dont la longueur d'onde est de l'ordre de grandeur du millième de millimètre, et les rayons électriques, dont la longueur d'onde varie depuis quatre millimètres jusqu'à l'infini, il y a une lacune énorme, sur laquelle on n'a pu empirer que très peu en étudiant les rayons infrarouges.  
« Quels sont les rayons dont les ondes sont plus longues que les ondes infrarouges et plus courtes que les ondes électriques ?  
« Telle est la question que s'est posée un savant physicien, M. Robert Brancion, qui est en même temps, nul ne l'ignore, un grand voyageur, et qui a étudié les sciences occultes dans le monde entier. Et il a trouvé une réponse à cette question ; c'est cette réponse qu'il exposait hier à l'Académie des sciences.  
« Le rapprochement de ces mots : Académie des sciences, savant physicien, rayons infrarouges, avec les mots : sciences occultes, peut sembler bizarre. Mais il paraîtra naturel lorsque l'on saura que les rayons découverts et étudiés par M. Brancion, les rayons d'onde dont la longueur est comprise entre celle de l'infrarouge et celle de l'électricité, et que M. Brancion appelle « rayons P », sont des « rayons psychiques ».  
« On conçoit aisément l'énorme portée de cette conception nouvelle. M. Robert Brancion, assimilant les phénomènes lumineux et électriques, a établi que les cas, jusqu'à présent inexplicables, de télépathie, de transmission de la pensée, de suggestion, se produisent entre des sujets ayant des rayons psychiques rigoureusement identiques, c'est-à-dire dont la longueur d'onde est exactement la même, ce qui, affirme-t-il, est extrêmement rare.

« C'est l'explication scientifique des phénomènes dits occultes, dont l'apparition a, jusqu'à présent, troublé tant de cerveaux.  
« L'Académie des sciences a paru d'abord accueillir la description des travaux de M. Brancion avec un certain scepticisme. Mais bientôt, grâce à la clarté des démonstrations de l'auteur, cette impression s'est effacée pour faire place à l'enthousiasme le plus sincère et le plus ardent...  
L'auteur de l'article ajoute qu'il croyait savoir de bonne source que le ministre de l'instruction publique avait proposé l'inscription de Robert Brancion dans l'ordre de la Légion d'honneur. Suivait une interview du grand homme et cette interview était si sensationnelle que les paroles de Brancion étaient imprimées en caractères gras.  
— Avez-vous cherché, demandait l'interviewer, une application pratique de votre découverte ?  
— Oui, j'ai inventé un appareil pouvant, d'une part, mesurer la longueur d'onde des rayons P émis par un sujet quelconque, pourvu que celui-ci s'y prête, et pouvant, d'autre part, modifier à volonté la longueur d'onde caractéristique du sujet qui détient l'appareil... De sorte que ce dernier sujet peut, s'il le veut, rendre ses propres rayons P identiques aux rayons P d'un autre individu.  
« Et les deux sujets se trouvent alors en communication cérébrale permanente. Ils sont en « résonance psychique » et de même qu'un instrument de musique capable d'émettre un son, vibre lorsque ce son est émis à une certaine distance, de même le second sujet vibrera à l'unisson dès que le premier émettra un rayon P, c'est-à-dire pensera.  
(A suivre.)



**Dr G. Fragnière**  
Tél. 12.39  
Avenue de la Gare, 10 Fribourg

Chirurgie générale  
Chirurgie des voies urinaires  
Accidents de travail

**Gynécologie - Accouchements**  
de 1 à 4 heures et sur rendez-vous.

**Jeune homme**  
actif et qualifié, est cherché comme **collaborateur** pour le canton de FRIBOURG par **Caisse d'amortissements hypothécaires et de Crédits de constructions.**  
Offres détaillées avec références à adresser à **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 40244 F.**

**Bonne à tout faire**  
sachant faire la cuisine seule, soignée, sachant cultiver le jardin, est demandée pour le 28 février. S'adresser : **81, rue de Lausanne, 20-2 Magasin.**

**On demande**  
pour tout de suite, un **bon CHARRETIER** ou **bon VACHER.** Références exigées. S'adresser sous chiffres **P 10840 F, à Publicitas, Fribourg.**

**A LOUER**  
pour le 25 avril ou date à convenir, joli appartement de 3 chambres, cuisine et dépendance, à 2 min. gare C. F. F. S'adresser à **l'Entreprise Rossier, à Neyruz.**  
A la même adresse, on demande une 10846

**COIFFEUR**  
Salon dames et messieurs de bonne renommée, sur principale artère, à vendre à de bonnes conditions. — Ecrire sous **F. L. 314 poste restante, Fribourg.** 40245

**jeune fille**  
de 17 à 18 ans, brave et honnête, pour aider aux travaux du ménage. Entrée tout de suite.

**Jeune fille**  
travailleuse et de toute confiance, pour aider au ménage. Bons soins, vie de famille. S'adresser à **Publicitas, Fribourg, sous P 10851 F.**

**ON DEMANDE UNE jeune fille**  
présentant bien, pr aider à la cuisine et servir au café. 10848  
Adresser offres et photo ou se présenter à : **Mme Dorthe, café du Flon, Oron-la-Ville.** Tél. 94.154.

**Jeune fille**  
CHERCHE PLACE comme bonne à tout faire, dans ménage en ville. 40243  
S'adresser : **Rue des Alpes, 28.**

**ON DEMANDE**  
1 domestique de campagne, de 18 à 25 ans, connaissant les chevaux et les machines agricoles. S'adresser sous chiffres **P 40238 F, à Publicitas, Fribourg.**

**GRAINES de SEMENCE**  
Demandez catalogue gratis. 1088 G  
**J. LECERF, Genève**  
5, rue du Prince  
Prix spéciaux pour revendeurs et maraichers (Petits oignons de Savoie)

  
Tous les **Articles électriques**  
Radiateurs, Fers à repasser, Réchauds, Bouillottes, 25-2  
Coussins électriques, Lampes portatives, Câbles, fiches, etc.  
QUALITÉ — BAS PRIX  
Réparations de tous appareils électriques avec garantie.  
**Eichenberger frères, S. A.**  
Place de la Gare **FRIBOURG**

**Ruches**  
Fabrication de pavillons, ruches et accessoires pour apiculteurs. 10842  
Prix avantageux.  
Menuiserie - Ebénisterie mécanique  
**V. Nicolet, Marly.**

**ON OFFRE A VENDRE**  
2 actions de la Banque Populaire Suisse. S'adresser sous chiffres **P 10845 F, à Publicitas, Fribourg.**

**ON DEMANDE**  
un bon domestique de campagne, sachant traire et faucher. 40241  
S'adresser à **Ducotterd Louis, Rosière, à Grolley.**

**Occasions**  
un four à pains, 18 pains, en bon état, ainsi qu'un potager à 4 trous; 12 porcs de 5 à 6 mois. S'adresser à **Joseph Gelnoz, Grenilles-s.-Farvagny.** 10841

**On achèterait**  
maison de 2 appartements avec jardin ou verger. Prix et conditions sous chiffres **P 40235 F, à Publicitas, Fribourg.**

  
**La Constipation. Un fléau héréditaire de notre époque!** Elle est à l'origine de nomb. maladies. Elle amène souv. des mal. de peau, bout., comédons, etc. Les Pil. Balsam. de l'abbé Heuman ne sont pas un simple remède lubrifiant mais elles nettoient les intestins et activent la product. des sécrétions. Elles effectuent en même temps une purific. compl. du sang. Pilul. Balsam. 156 demi-b. 3.50, boîte d'orig., 100 pil., 6 fr. En v. de les pharm. ou dir. à la **Pharm. du Lion, Ernest Jahn, Lenzbourg.**

**Venir à bout d'un mal**  
Si vous souffrez de rhumatisme, de sciatique ou de goutte, si vous avez l'estomac ou la digestion dérangés, faites une cure à l'Extrait de Genièvre et de Plantes (marque Rophaien). C'est le meilleur conseil qu'on puisse vous donner. Cet extrait désacidifie le sang, délivre l'organisme de l'auto-intoxication, le débarrasse notamment de l'acide urique et purge les reins et la vessie. Après cette purification, vous vous sentirez comme rajeuni. Donc n'hésitez plus à faire cette cure merveilleuse.  
En vente par bouteille de Fr. 3.20. Pour cure entière Fr. 6.75, dans toutes les pharmacies et drogueries. 39-1 Lz


  
**Souliers de montagne très fort ferrage**  
Nos 40-47 **Fr. 15.80**  
**KURTH, Fribourg**

**Pour les petits**  
**W. BOPP, tapissier-décorateur**  
8, rue du Tir  
vous présente  
les plus belles **POUSSETTES** de chambres  
les plus confortables **LITS D'ENFANTS.**  
Choix incomparable — Prix exceptionnels  
**VOYEZ NOS VITRINES.** 2-11

**Vous recevrez sans frais un remède contre les troubles nerveux d'un effet prompt et certain.**

3000 personnes nerveuses qui, par surmenage, se trouvent dans un état de faiblesse nerveuse, recevront, sur demande, une boîte-échantillon de Kola Dultz, le réconfortant des nerfs. — Cet envoi ne vous occasionnera pas de frais, ni maintenant, ni plus tard.  
Vous n'avez qu'à nous adresser une carte postale avec adresse exacte et nous vous enverrons à titre gratuit une boîte-échantillon de Kola Dultz et un imprimé très instructif. — C'est un agent efficace dans les cas de troubles nerveux, de manque d'énergie et de courage ou d'endurance physique. Comme calmant, il rend d'excellents services contre les maux de tête, affections gastriques ou cardiaques.  
L'effet se fait sentir très vite. L'élasticité mentale et physique reviennent et beaucoup de troubles nerveux disparaissent. Le calme et l'endurance renaissent et vous serez de nouveau capable d'exploits physiques.  
Pourquoi voulez-vous continuer à souffrir de vos nerfs et vous rendre la vie dure? — Remettez-les donc en ordre, vous pouvez en faire le commencement sans frais. — Cela ne dépend que de vous.  
**Laboratoire du Kola-Dultz, Goldach-St-Gall, 307**  
Le Kola Dultz est préparé suivant un procédé breveté en Suisse. Il est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries.  
**C'est un produit suisse**

**ON DEMANDE une Jeune fille**  
dans famille de 4 enfants, vie de famille, gages selon entente, place disponible tout de suite.  
S'adresser sous chiffres **P 10831 F, à Publicitas, Fribourg.**

**CYCLES**  
  
**MOLÉSON**

**DEMAIN**  
mercredi, sur la place du marché, on vendra un lot immense de **coupons d'étoffes** peigné, laine, whipcord, etc.  
Par la même occasion, encore quelques **parapluies enfants, à 2 fr. pièce**, ainsi qu'une cinquantaine de **draps de lit**, en forte toile écru, à **3 fr. pièce.**  
86-2 **BARNUM.**

**LUNETTES**  
et pince-nez nickel, belle qual. dep. **Fr. 3.50**, au **magasin DALER frères, route Neuve**, derrière le grand café Continental. 51-1  
Encore divers articles d'optique à très bas prix.

  
**Les initiales** signifient « qualité »!  
Saveur, parfum, belle couleur d'un brun doré, voilà ce qui nous fait aimer le café Or, c'est ainsi que la chicorée DV corse « la boisson divine ». Mais exigez bien DV pour ne pas recevoir une contrefaçon. DV est la garantie d'une qualité impeccable.

**FUMEX**  
fermeture architectonique pr cheminées et absorbeur de fumée de l'avenir.  
La source la meilleure et la plus avantageuse de la branche. Nous enlevons spécialement et avec garantie des inconvénients dominant chez des constructions existantes, toute molestation de fumée et de flocons de suie, influences atmosphériques, etc.  
Dépositaire pour la ville de Fribourg : **RICHOZ, maître-maçon, Fribourg** Rue Zähringen, 95

**E. Dévaud**  
Professeur de pédagogie  
**LIRE PARLER RÉDIGER**  
Procédés d'enseignement actif applicables à des classes à plusieurs degrés  
Prix : 80 cent.  
**AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG**

**Enrhumés? Prenez simplement ASPIRINE**  
  
**A VENDRE**  
pour cause de départ, **meubles** de tous genres.  
S'adresser : **Avenue du Gulntzot, 5.**

**Mises publiques**  
Le soussigné vendra en mises publiques, devant son domicile, à Grenilles p. Farvagny, **jeudi, 21 février, dès 9 h. 30 du matin** :  
Chédail : 4 chars à pont, dont 1 à un cheval, 1 char de marché, 1 tombereau, 1 caisse à purin, 2 charrettes à lait, 1 faucheuse Cornick, 1 fa-neuse, 1 herse à prairie, 2 herse à champ, 1 buttoir, 1 cultivateur, 1 charrue Oll, 1 moulin à vanner, 6 harnais de chevaux, brides, guides, clochettes, faux, fourches, râtaux, bidons à lait, 2 luges et chenaquets, une romaine, un coupe-racines, etc.  
Bétail : 8 vaches vèlées, excellentes laitières, 3 génisses de 2 ans, 3 génisses de 1 an, 3 veaux à l'élevage, 2 chevaux de 11 et 15 ans, 2 truies portantes et 3 porcelets. Environ 3500 pieds de foin et regain de 1<sup>re</sup> qualité, à consommer sur place. 10780  
Le bétail fait partie du syndicat ple-noir de Le Bry et a été élevé par le vendeur.  
Palement comptant.  
L'exposant : **Kuhn Antonin, fermier, Grenilles.**

**Imprimerie St-Paul, Fribourg** Grand atelier de reliure

**Conservatoire-Académie de Musique**  
FRIBOURG  
Le semestre d'été (mars-juillet)  
commence **VENDREDI 1<sup>er</sup> mars 1935**  
Les inscriptions sont reçues au bureau du Conservatoire, tous les jours, de 10 à 11 h. de 2 à 3 h. et de 5 à 6 h. 1/2, ou par écrit. Tarif et règlement sur demande. 10830  
**Téléphone : 6.91 La Direction.**